



N°47

juillet
2021

Bulletin municipal de Marmoutier



Adresses utiles

Infos Municipales

MAIRIE DE MARMOUTIER

5 place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08 ; Fax : 03 88 70 69 68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
mairie@marmoutier.fr
www.cc-paysdesaverne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h-16h
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-paysdesaverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20 rue de l'Ecole - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 07
Mardi et jeudi : 14h-17h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 17h-19h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h
Responsable : M^{me} Virginie ESCHENLOHR
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Facebook : Bibliothèque Marmoutier

CIP POINT D'ORGUE

50 rue du Couvent - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@cip-pointdorgue.fr
www.cip-pointdorgue.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAVERNE

37 Grand'rue - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

39 rue de Dettwiller 67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} Brigitte HEIDINGER

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1 rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)
11 rue Sainte Marie - BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00
Mail du Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE) :
sip-sie.saverne@dgifp.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie : t067124@dgifp.finances.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

7 rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

URGENCES > PORTABLE : 112
> SAMU : 15 > POMPIERS : 18
> MÉDECIN DE GARDE : 15

LA POSTE

17 rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 14h-16h30 - Mercredi et samedi : 9h-12h

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège : 03 88 19 29 19
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex

MAISON DE L'ENFANCE

1 allée de Sasbach-Obersasbach
Multi-accueil : 03 67 41 00 00
Directrice : Audrey SCHUSTER
Périscolaire Maternelle : 03 67 41 00 04
Directrice : Audrey SCHLEGEL
RAM Réseau d'Assistants Maternelles
Responsable : Corinne SCHULER
Tél. : 03 67 41 00 02

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice :
M^{me} Christelle MORGENTHALER

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4 chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directrice : M^{me} Julie ZOBEL

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2 rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principale : M^{me} Véronique LUTZ

SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

Tél. : 03 88 03 23 37
www.sivos-marmoutier.fr
5, place du Général de Gaulle
Secrétaire : Sharon Thomas
Président : Aimé DANGELSER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
Tél. : 03 88 02 21 80
Déchèterie de Marmoutier :
rue de Biegen
Lun : 10h-12h ; 13h-18h
Mar-Ven : 13h-18h
Sam : 9h - 18h

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Claude DRUI
Presbytère catholique - Marmoutier
8 place du Général de Gaulle
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48 rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

PERMANENCE UNIAT

À la mairie (salle B) les 16 septembre et 18 novembre 2021
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 70 68 36

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) - 1015 (professionnels)
1017 (entreprises) : 7j/7 et 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs.
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Guy Pfeiffer - Permanences en mairie tous les vendredis à partir de 14h.
Sur rendez-vous : téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08 ou e-mail à guy.pfeiffer@conciliateurdejustice.fr

Sport

Vie locale

Histoire

Culture et loisirs

Environnement

Chères Maurimonastériennes, chers Maurimonastériens,

La crise sanitaire est toujours envahissante, elle nous préoccupe et elle nous dicte souvent pour une part, notre manière de vivre. Les différents vaccins nous laissent entrevoir le bout du tunnel. C'est l'incroyable génie des hommes et femmes et la science qui permettent de vaincre l'adversité et à nouveau d'avancer. Comme toutes les crises, elles sont révélatrices de nos forces et surtout de nos faiblesses. La France est apparue comme mal préparée, avec un manque de masques, de respirateurs, de médicaments (fabriqués à l'étranger, en Chine et en Inde), une recherche défailante au pays de Pasteur et un hôpital en crise, les grèves du personnel de santé en étaient le signe prémonitoire.

La cacophonie médiatique continue à semer le trouble en cette période d'anxiété. Les référents scientifiques qui sont apparus au devant de la scène ont essayé d'être pédagogues, malgré quelques divergences. Ils nous ont fait savoir que les médicaments en général et les vaccins en particulier n'étaient pas efficaces à 100 %, la part risque et bénéfice est évaluée. A l'aune de l'écho médiatique et du choix disponible sur le « marché » de plusieurs vaccins, le patient réagit en consommateur souvent subjectif. Nous devons avoir un immense respect et témoigner notre reconnaissance aux chercheurs et chercheuses ainsi qu'à l'ensemble du personnel de santé pour sa résilience et à la solidarité sociale de notre Sécu, malgré un déficit financier qui s'aggrave.

Dans cette rubrique, j'ai souvent répété à l'envi que sans industries, sans artisans, sans paysans et sans intelligence humaine, il n'y a pas de richesse produite. Cette crise nous apprend en plus, que sans industries, il n'y a pas de lutte possible contre une pandémie (fabrication de masques, respirateurs, industrie pharmaceutique). À l'instar de la voiture et du transport en général, nous sommes en pleine mutation industrielle que nous avons l'obligation de réussir pour rattraper des retards, notamment dans la batterie électrique et les nouvelles techniques de communication. Ces défis ne peuvent être relevés qu'à l'échelle européenne. La nourriture ne peut plus être résumée à un produit de consommation. Par sa qualité elle peut être notre premier médicament. Manger sainement des produits de préférence locaux et bouger à tout âge sont d'autres défis à relever. Un corps en surpoids est aussi plus fragile face à la pandémie.

L'école dans toutes ses dimensions, qu'on nous dit en crise est un véritable nœud gordien. Non seulement l'éducation et l'enseignement sont indispensables, mais sans eux la vie économique du pays est en difficulté. L'école est souvent au cœur d'enjeux sociétaux, comme actuellement le débat sur l'écriture inclusive. Raisonnablement le premier pas serait déjà d'apprendre à lire, à écrire et à compter. C'est l'acte un de lutte contre les inégalités. L'école c'est aussi l'émancipation par le savoir pour arriver à l'excellence nécessaire, entre autres, pour former les futurs chercheurs et chercheuses de demain.

Belles vacances à celles et ceux qui partent, bel été à toutes et tous et la réussite aux examens pour nos jeunes.

Jean-Claude Weil

Principales décisions du conseil municipal

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2021

- Acquisition du bâtiment 18 rue du Couvent et du terrain de 2.47 ares cadastré S20P12 pour un montant net de 86 400 €
- Acquisition du terrain de 10.52 ares au Heckberg S25P36 pour 683.80 €
- Création d'un emploi d'adjoint du patrimoine non titulaire TNC pour la bibliothèque municipale
- Création d'une réserve communale de sécurité civile
- Attribution d'une subvention de 8 990 € à l'association Le Bonheur est dans le Pré,
- Attribution d'une subvention de 152.50 € pour ravalement de la façade 8 rue Biegen,
- Création d'une aire intergénérationnelle de loisirs au Schlossgarten et demande des subventions correspondantes,
- Décision d'aménagement de la salle communale pour un montant prévisionnel de 587 115 € HT et demande des subventions correspondantes,
- Décision de rénover le revêtement des courts de tennis pour un montant prévisionnel de 51 800 € HT et demande des subventions correspondantes,
- Reconduction pour une année de la convention avec la Société Protectrice des Animaux de Saverne pour la stérilisation des chats errants.

SÉANCE DU 29 MARS 2021

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 qui font apparaître les résultats suivants :

Budget principal :

| LIBELLÉ | PRÉVISION | RÉALISATION |
|----------------------------------|----------------|---------------------|
| Section de fonctionnement | | |
| Dépenses | 2 974 767,00 € | 1 664 318,90 € |
| Recettes | 2 974 767,00 € | 2 066 028,14 € |
| EXCÉDENT | | 401 709,24 € |
| Section d'investissement | | |
| Dépenses | 1 923 749,26 € | 1 355 800,05 € |
| Recettes | 2 333 455,26 € | 1 114 800,04 € |
| DÉFICIT | | 241 000,01 € |
| RÉSULTAT | | 160 709,23 € |

Budget annexe lotissement :

| LIBELLÉ | PRÉVISION | RÉALISATION |
|----------------------------------|--------------|--------------------|
| Section de fonctionnement | | |
| Dépenses | 417 702,49 € | 0,00 € |
| Recettes | 417 702,49 € | 97 504,85 € |
| Section d'investissement | | |
| Dépenses | 544 537,52 € | 0,00 € |
| Recettes | 544 537,52 € | 0,00 € |
| RÉSULTAT | | 97 504,85 € |

- Bilan des opérations immobilières 2020 joint au Compte administratif 2020 :

Cessions immobilières :

| Réf. Décision/acte | Réf.cadastrale Adresse | Nature | Superficie | Montant cession | Acquéreur |
|----------------------------|--------------------------------|---------|------------|-----------------|------------|
| DCM 29/3/2017 2/04/2019 | DCM S10 P143/36 Gutleutfeld | Terrain | 3,86 a | 5 404 € | M. Flament |

Acquisitions immobilières :

| Réf. Décision | Vendeur | Réf.cadastrale Adresse | Nature | Superficie | Montant acquisition | Frais | Observations |
|---------------|--------------------|--------------------------|---------------|-----------------|---------------------|----------|---------------------------|
| 15/11/2018 | Mme Simone Kieffer | S20P22 rue de Schwenheim | Terrain | 1,63 a | 2 119 € | 0 | Réserves foncières |
| 29/09/2019 | M. Lehmann Patrick | 48 rue du Couvent | Maison | 4,93 a | 90 000 € | 2 241 € | Cloître nef sud abbatiale |
| 29/05/2020 | M. Daniel Schibler | S3P169 S3P97 | Terrains | 0,98 a 0,5 a | 10 000 € 1 500 € | 805 € | Abbatiale berges Ackerhof |
| A17 07 2020 | Consorts Sigrist | 32-34 R. Couvent | Maison Jardin | 11,44 a | 160 000 € | 11 865 € | Couvent |

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 :

| | RESULTAT | PART AFFECTEE | RESULTAT DE | RESTES A REALISER | SOLDE DES | CHIFFRES |
|---------|----------------|---------------|---------------|------------------------------|--------------|----------------|
| INVEST. | 91 216,58 € | | -241 000,01 € | 246 136,00 € 194 481,00 € | -51 655,00 € | -201 438,43 € |
| FONCT. | 1 130 801,86 € | 206 103,27 € | 401 709,24 € | | | 1 326 407,83 € |

- Constatant un résultat déficitaire en section d'investissement pour l'exercice 2020, le conseil municipal décide les affectations suivantes:

| EXCÉDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 | 1326 407,83 € |
|---|---------------|
| Affectation obligatoire : | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 201 438,43 € |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) | |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 1124 969,40 € |
| Total affecté au c/ 1068 : | |

- Taux des contributions directes 2021 :

Indépendamment du mécanisme de transfert de la part de la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties, le conseil municipal a décidé le maintien des taux de taxe foncière 2020 :

| Taxe | Taux 2020 | Taux 2021 | | |
|---|-----------|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | | p.m. taux communal 2020 | p.m. Taux département. 2020 | Taux communal voté 2021 |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 10.82% | 10.82% | 13.17% | 23.99% |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 62.62% | 62.62% | - | 62.62% |

A compter du 1er janvier 2021, les conseils municipaux ne votent plus les taux de taxe d'habitation en application des dispositions relatives à la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) instaurée par la loi de finances 2018.

Dans un premier temps, un dégrèvement progressif a

Principales décisions du conseil municipal

bénéficié aux 80% des ménages les moins aisés entre 2018 et 2020 (dégrèvement portant sur 30% des cotisations en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020).

A compter de cette année 2021, la THRP sera perçue directement par l'Etat et le dégrèvement progressif sera appliqué sur les 20% de contribuables les plus aisés encore assujettis (dégrèvement de 30% de la cotisation en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023, année de suppression de la THRP).

La perte de recettes générée par la suppression de la taxe d'habitation doit être compensée par le transfert de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) du département du Bas-Rhin qui est de 13.17%, ce taux s'additionnant à celui de 2020 de la commune. Ainsi, le taux de référence communal de TFPB 2021 est de 10.82% (taux communal 2020) + 13.17% (taux départemental) soit 23.99%.

Pour éviter une sur-compensation ou une sous-compensation des recettes à compenser au regard du taux de taxe d'habitation voté en 2017 appliqué aux bases prévisionnelles de 2021, les services fiscaux appliquent un coefficient correcteur qui est de 0.64 pour la Commune. Ainsi, l'Etat prélèvera un montant de 278 263 € sur les recettes fiscales communales au bénéfice des communes sous-compensées.

- Adoption du projet de budget principal 2021 qui s'équilibre comme suit :

Les principales opérations d'investissement prévues pour 2021 sont les suivantes :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------|
| DEPENSES | 2 969 544,40 € | RECETTES | 2 969 544,40 € |
| | | <i>dont résultat 2020 c/002</i> | <i>1 124 969,40 €</i> |
| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Dépenses nouvelles | 1 619 434 € | Recettes 2021 | 1 820 872,43 € |
| Restes à réaliser 2020 | 246 136 € | Restes à réaliser 2020 | 194 481 € |
| <i>Report 2020 c/001</i> | <i>149 783,43 €</i> | | |
| Total | 2 015 353,43 € | Total | 2 015 353,43 € |
| TOTAL | 4 984 897,83 € | TOTAL | 4 984 897,83 € |

| Programme | Orientation | Crédits prévisionnels |
|-------------------|---|-----------------------|
| Courts de tennis | Réfection du revêtement des courts couverts | 63 000 € |
| Abbatiale | Assistance à maîtrise ouvrage (RAR) Etude diagnostic Plateforme d'accès au clocher (entretien ponctuel de couverture) | 40 523 € |
| Atelier municipal | Création une aire de lavage des véhicules | 5 000 € |
| Ancien abattoir | Création d'un atelier de valorisation des fruits Travaux de bâtiment 1 ^{ère} phase | 50 000 € |
| Mur Blanc | Grille en fer forgé Pierres pour sculptures et réfection du mur Porche et auvent | 40 600 € |

| Programme | Orientation | Crédits prévisionnels |
|-------------------------------------|---|-----------------------|
| 3 rue des Romains | Travaux WC publics et aménagement du premier étage - macadam | 46 500 € |
| Opérations immobilières | Reserves foncières Bâtiment 18 rue du Couvent Restaurant l'Alsacien + 1 rue Leclerc (trouver un terrain d'entente avec la comcom) | 342 000 € |
| Matériel, équipements | Groupe électrogène | 5 000 € |
| Equipements des services techniques | Tondeuse avec Aspirateur à feuilles Scie à onglet Pistolet | 35 200 € |
| Salle communale | Parking, sas, portails -voir ce qu'on veut faire avec ce bâtiment, prévoir des projets très complets en amont | 153 600 € |
| Eclairage public | Ancien lotissement | 60 000 € |
| Musée | RAR 2020 climatisation réversible | 14 000 € |
| Cimetière | RAR Mur | 5 586 € |
| Chapelle St Denis | Valorisation des vestiges archéologiques | 15 000 € |
| Aire de jeux | Aire de loisirs intergénérationnelle | 170 000 € |
| Signalétique, équipement urbain | Radar pédagogique Signalétique tourisme et voirie Vidéoprotection du site scolaire Tableau numérique | 90 700 € |
| Salle multifonctions | Borne de recharge des clefs électroniques | 2 600 € |
| Espaces verts | Plants pour vergers | 10 000 € |
| Mairie | Logiciel cimetière Matériel informatique | 7 800 € |
| PLU | Achèvement de l'étude de révision | 27 000 € |
| Voirie | Accès maison de l'Enfance Maîtrise d'oeuvre | 110 700 € |

- Adoption du budget annexe Lotissement 2021 qui s'équilibre comme suit :

| | DÉPENSES | RECETTES |
|--|---------------------|---------------------|
| FONCTIONNEMENT | 417 705,00 € | 417 705,00 € |
| <i>dont résultat de fonctionnement reporté c/002</i> | - | <i>253 560,55 €</i> |
| INVESTISSEMENT | 547 350,00 € | 547 350,00 € |
| <i>dont solde d'exécution reporté c/001</i> | - | <i>9 647,00 €</i> |
| TOTAL BUDGET | 965 055,00 € | 965 055,00 € |

- Subventions aux personnes morales de droit privé 2021 :

| LIBELLE | 2020 | 2021 |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|
| ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS | 12 000 € | 12 000 € |
| ASSOCIATIONS SPORTIVES | 12 000 € | 12 000 € |
| AMICALE DE PERSONNEL | 1 500 € | 1 500 € |
| BONHEUR DANS LE PRE | 6 990 € | 8 990 € |
| CROIX ROUGE | 400 € | 400 € |
| DON DU SANG | 600 € | 600 € |
| AMICALE POMPIERS | 250 € | 250 € |
| OMSLC | 5 000 € | 5 000 € |
| UNIAT | 1 000 € | 1 000 € |
| Foyer OBERHOLZ | 400 € | 400 € |
| Club Vosgien | 1 000 € | 1 000 € |
| Club de l'Amitié | 1 200 € | 1 200 € |
| Association Carnaval | - € | 1 000 € |
| ASSOCIATION DES MAIRES 67 | 791 € | 800 € |
| ARTS ET LUMIERES EN ALSACE | 250 € | 250 € |
| FONDATION DU PATRIMOINE | 160 € | 260 € |
| SPA SAVERNE | 1 802 € | 1 900 € |
| Sur délibération du CM | | 11 450 € |
| TOTAL C/6574 | 60 000 € | 60 000 € |

- La subvention communale versée au Centre Communal d'Action Sociale est de 7 600 €.

Principales décisions du conseil municipal

• Décisions d'attribution de marchés :

| Objet du marché | Attributaire | Montant TTC |
|--|-----------------|--------------|
| Etude diagnostic abbatale | Aedificio/Fleck | 23 996.16 € |
| Création d'un site de loisirs intergénérationnel | EPSL | 154 333.20 € |
| Rénovation des courts de tennis | Cotennis | 54 924 € |

- Décision d'acquisition d'un terrain de 4.02 ares au Schlossgarten pour un montant de 4020 € ;
- Révision du loyer annuel de la SG06 pour la mise à disposition d'équipements sportifs (courts, lampisterie) à 840 €/an

État civil

NAISSANCES

ROSTOUCHER Nathan Elombé

né le 03 novembre 2020 à Schiltigheim

FERNANDEZ Pacôme Pierre-Marie Louis-Claude

né le 15 novembre 2020 à Schiltigheim

KHEMILA Ahmad

né le 23 novembre 2020 à Saverne

IDIR Jannah Aliyah

née le 27 novembre 2020 à Saverne

SCHALLHAUSER Lina

née le 13 décembre 2020 à Saverne

ZIEGLER Emmy

née le 17 décembre 2020 à Strasbourg

HAUSWALD Ayden

né le 23 janvier 2021 à Saverne

SCHMITT Colyne Josiane Martine

née le 17 février 2021 à Saverne

GREINER Cassandre Charlie Nora

née le 20 février 2021 à Saverne

LANDMANN Thomas

né le 23 février 2021 à Saverne

EDEL Gustave Rémy Régis

né le 09 mars 2021 à Saverne

BEUREUX Marley

né le 18 mars 2021 à Saverne

WEIL Jean

né le 29 mars 2021 à Saverne

ERIK Nazli

née le 01 avril 2021 à Saverne

LANGLOIS Iris Michèle Séverine

née le 17 avril 2021 à Schiltigheim

MARIAGES

ERAVSAR Mehmet et KARAASLAN Navriyz

mariés le 30 janvier 2021

HOLZSCHERER Grégoire Alexandre Nicolas et PHAM Phuong Ly

mariés le 20 février 2021

RICHERT Franck Rémy et BEHRA Valérie Hélène

mariés le 17 avril 2021

LOUSSAIEF Mouldi et RECHRECHE Hassina

mariés le 15 mai 2021

AKTEPE Apdil et DEVECI Ayse

mariés le 15 mai 2021

TROESCH Emmanuel François Aloyse et MELIN Mélanie Josette Charlotte

mariés le 22 mai 2021

DÉCÈS

GOELLER Roger

décédé le 21 décembre 2020 à Marmoutier à 88 ans

DOSSMANN Marcel Albert

décédé le 24 décembre 2020 à Marmoutier à 88 ans

UNTRAU Roland

décédé le 07 janvier 2021 à Marmoutier à 68 ans

SCHNEIDER Georges Antoine

décédé le 14 février 2021 à Saverne à 80 ans

SCHMITT Gérard Léon Pascal

décédé le 22 février 2021 à Strasbourg à 87 ans

ZEH Francis Jean Denis

décédé le 23 février 2021 à Strasbourg à 60 ans

KRAUSE Éric Martin

décédé le 17 mars 2021 à Saverne à 65 ans

COCHENER Michel Christian

décédé le 04 avril 2021 à Strasbourg à 57 ans

GUEBHARDT née SCHWARTZ Elise

décédée le 17 avril 2021 à Haguenau à 87 ans

GASSMANN née PERSOHN Monique

décédée le 30 avril 2021 à Marmoutier à 88 ans

ZEHNER Jean-Pierre

décédé le 03 mai 2021 à Wasselonne à 73 ans

PACS

KLUG Julien et CHRIST Magalie

se sont pacés le 10 février 2021

MATHERN Mathieu et DORE Vanessa

se sont pacés le 17 avril 2021

ACCÈS DES SERVICES DE SECOURS : SENSIBILISATION AU STATIONNEMENT

Certaines rues de notre bourgade sont relativement étroites et ne permettent pas un stationnement aisé des riverains ; néanmoins ces rues ne sont malheureusement pas extensibles.



Des procédures ont été mises en place, notamment pour faciliter le ramassage des ordures ménagères par les véhicules de collecte à des dates bien précises, mais les véhicules de secours eux n'ont pas de date de passage précise.

Récemment encore les sapeurs pompiers n'ont pas pu accéder à une rue pour un début d'incendie en raison du stationnement d'un véhicule.

Ces stationnements interviennent surtout la nuit et le week-end, période particulièrement propice au risque d'incendie puisque les habitants sont dans leur logement. Des mesures ont déjà été prises, par exemple quartier St

Denis où des emplacements de stationnement ont été marqués au sol, afin justement de pouvoir permettre l'accès aux véhicules de secours en cas de besoin. Il faut savoir qu'un engin incendie urbain (Fourgon pompe tonne) mesure 2,60 m de large et 7,80 m de long pour un poids de 15 tonnes et qu'une échelle aérienne mesure 2,50 m de large pour environ 10 m de long et un poids de 14 tonnes. À ces dimensions, il faut rajouter les porte-à-faux ainsi que les angles de manœuvre et de braquage.

Cette problématique se retrouve aussi sur des axes moins étroits, mais où le stationnement, ou l'arrêt, de véhicules des deux côtés de la chaussée en simultané empêche le passage d'un poids lourd.

Bien entendu certaines rues de par leur architecture historique, ne permettent pas le passage de ces véhicules, mais si dans les rues qui le permettent nous pouvons éviter de les bloquer par des stationnements anarchiques ce ne serait que mieux.

Des travaux et études sont en cours pour améliorer les stationnements dans les rues étroites et éviter de bloquer des accès, mais il en va de la responsabilité de chacun.

Il s'agit là de sensibiliser tout un chacun lors de son stationnement : à n'importe quel moment un véhicule de secours peut être amené à devoir passer.

La police municipale a également été sensibilisée sur ce sujet afin de prendre toutes les mesures nécessaires.

Nous comptons sur le sens civique de chacun.

Propreté canine

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Des plaintes nous parviennent régulièrement, et ce à juste titre, quant aux déjections canines présentes dans l'espace public, notamment dans les caniveaux et les espaces verts.

Outre le décor peu esthétique proposé aux passants et aux riverains qui ont le « spectacle » sous leur fenêtre, les enfants sont amenés à gambader sur ces espaces. N'oublions pas non plus le risque pour les personnes âgées de glisser sur ces déjections. Enfin, ces dernières favorisent la prolifération des microbes et nuisent au travail des employés municipaux. Tous ces motifs devraient être un frein à cette habitude irresponsable.

La municipalité de Marmoutier a installé 8 distributeurs de sacs et poubelles, afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines :

- À proximité du Schlossgarten (devant l'école maternelle)
- Rue du Sindelsberg (devant la gendarmerie)
- Rue de la Source (près du pont)
- Square Albert Kahn
- Parc de la gare
- Rue du Stade
- Montée vers le Sindelsberg (à proximité des conteneurs à verre)
- Rue du Brotsch

La mairie distribue également gratuitement sur demande des sacs destinés à recueillir les déjections canines.

Les sacs avec déjections doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet et non jetés sur la voie publique.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Définition

Les végétations en limite de propriété doivent être plantées à certaines distances en fonction de leurs dimensions et doivent être entretenues.

Le non-respect de ces obligations entraîne de nombreux conflits de voisinage.

Fondement juridique

Articles 670 à 673 du Code civil. Ces dispositions visent à éviter les nuisances qui peuvent provenir des plantations situées sur des fonds voisins.

Toutefois, il convient de se référer en premier lieu aux règlements particuliers (les arrêtés, les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique susceptibles de prescrire des protections, des distances ou des hauteurs particulières de plantations) et aux usages constants et reconnus. Ce n'est qu'à défaut de règlement et d'usage que s'appliquent les distances prévues par le code civil, qui ont donc un caractère subsidiaire.

Application

Mitoyenneté

Les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont considérés mitoyens, tout comme les arbres plantés sur la ligne séparative de deux propriétés.

Aussi, ils sont partagés par moitié lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés. Il en va de même pour les fruits qui sont partagés par moitié (cueillette, chute naturelle ou provoquée).

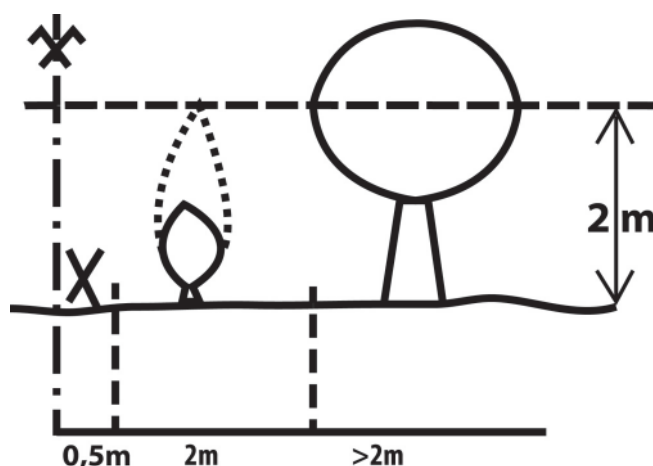
Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

Cadre général

Les plantations correspondent aux arbres, arbrisseaux et arbustes. La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de la plantation jusqu'à la limite de propriété. La hauteur de la plantation est mesurée indépendamment du relief (hauteur intrinsèque de l'individu).

De la limite de propriété à une distance de 0,50 mètre, aucune plantation ne peut être réalisée. Cet espace doit permettre de tailler les plantations sans avoir à pénétrer sur la propriété voisine. De 0,50 mètre à 2 mètres de distance de la limite de propriété, les plantations ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres. Au-delà de cette distance de 2 mètres, les plantations sont libres. Toutefois, elles ne doivent pas durablement empêcher l'ensoleillement de la propriété voisine.

Le propriétaire des plantations doit les tailler autant que de besoin afin d'éviter qu'elles n'empiètent dans l'espace voisin.



TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Dans le cadre du programme 2020 de travaux et de réparations des routes départementales du canton, l'unité technique de Saverne a réalisé les travaux d'entretien des grosses réparations sur les routes départementales passant sur le territoire de notre commune.

Ces travaux ont pour vocation à sauvegarder un patrimoine routier d'une valeur considérable dont l'enjeu nécessite de consacrer chaque année une part importante du budget départemental.

Nous pouvons à présent dresser un bilan technique et financier quasi-définitif du programme réalisé sur le territoire de notre commune.

- RD 629 : les travaux ont consisté en la pose d'un tapis d'enrobés et la stabilisation des accotements de la D 1004 à la D 229. Coût : 192 996,32 € TTC.
- RD 68 : les travaux ont consisté en des reprofilages localisés, des purges localisées et des rechargements d'accotements de la D 229 à la D 668.

Les efforts consentis par le Département sur son réseau routier ne se déclinent pas qu'en termes financiers, mais aussi en moyens humains : ainsi, l'Unité Technique en charge du territoire dont dépend notre commune emploie 17 personnes (agents, secrétariat et encadrement).

RD629



Avant travaux



Après travaux

RD 68



Avant travaux



Après travaux

LES RÈGLES À RESPECTER



Avec le retour des beaux jours, nous avons tendance à passer davantage de temps dans notre jardin. Tondeuse, taille-haie... certains travaux de jardinage bruyants risquent d'incommoder les voisins. Pour éviter les conflits de voisinage, voici quelques règles à respecter :

L'usage de tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts et de sciage de bois, particulièrement ceux équipés de moteur thermique dans et à proximité des zones habitées est interdit :

- les samedis entre 12h et 14h et après 18h
- les dimanches et jours fériés toute la journée

Collectivité européenne d'Alsace

DISPOSITIFS HABITAT

Réduire sa facture de chauffage, valoriser et sauvegarder son patrimoine vacant, sécuriser ses loyers ou recettes locatives, ou encore adapter son logement ou celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquels le Département apporte des solutions à travers son expertise technique et financière.

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire de votre logement, le Département peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. En effet, rénover ou adapter son logement c'est améliorer son confort de vie au quotidien et diminuer sa consommation énergétique.

Le Département a mis en place des programmes d'aides pour vous accompagner financièrement dans vos projets de travaux de rénovation énergétique, de sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial, et d'adaptation du logement lié à la perte d'autonomie avec un suivi à chaque phase de votre projet : choix des travaux à effectuer, demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un ergothérapeute à domicile pour des travaux spécifiques.

Une équipe de professionnels peut intervenir à votre domicile pour vous apporter des conseils en matière de consommation d'énergie avec des économies directes sur vos factures d'énergie.

Si vous envisagez des « travaux d'amélioration de votre logement », un seul réflexe, contactez l'opérateur proche de chez vous :

- pour les travaux de rénovation : La société URBAM Conseil - au **03 29 64 05 90** ou par mail pig67@urbam.fr et consultez le site <http://www.urbam.fr> ; permanences sur RDV à **Monswiller** : les 1er et 3ème jeudi du mois de 10h30 à 12h (sauf 1er jeudi de janvier, au mois d'août et 3ème jeudi de décembre) à l'espace éco-entrepreneurs situé 21, rue des Rustauds à Monswiller ;
- pour les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial : le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord – Mmes WISSER ou RIWER au **03 88 01 49 59** ou par mail contact@parc-vosges-nord.fr
- pour les économies sur factures d'énergie : le SLIME : un chargé de visite SLIME au **03.88.76.63.01** ou slime@bas-rhin.fr
- pour les travaux d'adaptation du logement : le CEP CICAT au **03 88 76 16 50** ou par mail contact@cep-cicat.com

Retrouvez également toute l'information sur le site du Département du Bas-Rhin : <https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/renover-son-logement/> ainsi qu'auprès du conseiller énergie FAIRE : **Simon ZANETTA**, Conseiller FAIRE ; 16, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE ; **09 72 28 95 73** ; pays-de-saverne@eie-grandest.fr

NOUS ENTENDONS SOUVENT PARLER D'AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION MAIS QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

Vous êtes propriétaire privé et vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement ou encore le rénover ?

Pour vous aider, nous vous présentons dans cet article les différentes aides disponibles sur notre territoire :

1. PIG Rénov'Habitat

Pilier de la politique locale de subvention de travaux, ce programme vous assiste gratuitement à chaque phase de votre projet de rénovation : choix des travaux à effectuer, dépôt de la demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles.

Vous pouvez les rencontrer lors de leurs permanences tous les 1er et 3ème jeudis du mois de 10h30 à 12h00 à l'Espace Eco Entreprenant à Monswiller.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une des permanences, voici les coordonnées pour les contacter via mail piq67@urbam.fr ou via téléphone au 03.29.64.45.16.

2. Pour le patrimoine ancien

« Mut'Archi » est un programme d'aide architecturale et de conseil à la rénovation de bâtiments à caractère patrimonial mis en place par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Il s'adresse aux propriétaires de **maisons érigées avant 1948**, ou situées dans un centre ancien.

Votre interlocutrice est Mme Anne Riwer architecte-conseil du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord que vous pouvez contacter via mail a.riwer@parc-vosges-nord.fr ou via téléphone au 03.88.01.49.59.

Quels types de travaux peuvent-être pris en charge ?

- Chauffage, isolation, fenêtres... : liés à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment
- Gros œuvre, charpente, cloisons, réseaux... : apportant des solutions à des signes d'insalubrité ou de dégradation importants
- Les travaux doivent permettre d'améliorer la performance énergétique du logement,
- Sous quelles conditions ?
- Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé à la date de dépôt du dossier
- Le logement doit être de plus de 15 ans et vous ne devez pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro (PTZ) pour l'accession à la propriété dans les 5 dernières années.

Qui y a droit ?

- Votre logement est votre **résidence principale** : vos ressources doivent être inférieures aux plafonds de l'ANAH* et vous vous engagez à occuper personnellement le logement pendant 6 ans
- *site web pour les plafonds de l'ANAH : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>
- Si vous êtes **propriétaire bailleur**, vous n'êtes pas soumis à la condition de ressources. Cependant, vous vous engagez à louer votre logement pendant au moins 9 ans et à ne pas dépasser un certain montant de loyer. Vos futurs locataires sont soumis à conditions de ressources.
- **Les propriétaires en situation d'habitat insalubre ou non-décent.**

La municipalité



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

**A RENDEZ-VOUS
AVEC VOUS**

SUR LE TERRITOIRE DU SCOT
De l'ALSACE BOSSUE
ET DU SCOT DE LA RÉGION
DE SAVERNE

RÉNOV' HABITAT 67

UN PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE VOS PROJETS
DE RÉHABILITATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
DE L'ÉTAT ET DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

→ Les permanences proches de chez vous

ATTENTION NOUVELLES DATES DE PERMANENCES

Espace Eco Entrepreneant

21, rue des Rustauds à Monswiller

Permanences tous les 1er et 3eme jeudis
du mois de 10h30 à 12h00

Maison des services de Drulingen

6, rue de Weyer à Drulingen

Permanences tous les 3eme jeudis
du mois de 14h00 à 15h30

Maison des services de Sarre-Union

14, rue Vincent D'Indy à Sarre-Union

Permanences tous les 1er jeudis
du mois de 16h00 à 17h30

**PAS DE PERMANENCES LES 1ers JEUDIS DU MOIS DE JANVIER,
EN AOÛT ET LE 3eme JEUDI DU MOIS DE DECEMBRE**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à une de ces permanences, n'hésitez pas à nous contacter.
URBAM CONSEIL : pig67@urbam.fr - 03 29 64 45 16
Conseil Départemental du Bas-Rhin : logement@bas-rhin.fr - 03 88 76 67 67

Direction de la Communication CD Bas-Rhin / Janvier 2017 / Crédit photos : Gettyimages / Impression CD 07





LOISIR OU COMPÉTITION, DÉBUTANT(E) OU CONFIRMÉ(E), TU ES LE (LA) BIENVENU(E) AU SEIN DU CLUB ALPHA HANDBALL.

Des activités adaptées à ton âge et à tes envies y sont proposées:

- **BABY HAND** : Pour les enfants de 3 à 5 ans (découverte et apprentissage du jeu avec un ballon)
- **ECOLE DE HANDBALL** : Pour les enfants de 6 à 9 ans (apprentissage du jeu collectif et découverte des premiers matchs)
- **HANDBALL** : Pratique du handball en compétition dans une catégorie adaptée à son âge (-11 ans ; -13 ans ; -15 ans ; -18 ans ; Senior)
- **HANDLOISIR** : Jouer au handball pour le plaisir, sans compétition
- **HANDFIT** : Pour une remise en forme à partir d'exercices centrés sur le ballon.

PRESIDENT : Vincent **OSTERMANN** (vincent.ostermann@free.fr)

VICE-PRESIDENT : Jean-Pierre **BRANELLEC** (jp.branellec@hotmail.fr)

SECRETAIRE : Joëlle **HEID** (joelle.heid@free.fr)



alpha-handball.fr



@ALPHAHandball



alpha handball



COVID TOUJOURS PRÉSENT !



La Covid-19 n'a pas permis que nous fêtions notre 20ème anniversaire en mars 2020. Nous avons reporté nos espoirs en planifiant l'organisation d'un gala de boxe pour le 20 mars 2021 pour fêter nos 21 ans.

Hélas ! Espoirs déçus car le Covid-19 en a décidé autrement.

La saison sportive 2021-2022 aura été de courte durée, car du fait des restrictions sanitaires et du couvre-feu les entraînements en salle ont cessé dès novembre.

Alors ! Que fut l'activité du Boxing Club Marmoutier ?

L'année 2020, année Olympique (reportée en 2021), est restée toutefois année électorale pour un mandat de 4 ans, au niveau fédéral, régional, départemental et clubs. De ce fait, nombreuses furent les réunions de concertation, d'élaboration de projets et de stages, certaines en présentiel avec respect des règles sanitaires, beaucoup en distanciel par visioconférence.

A défaut d'entraînement et de compétition, nous avons confirmé et renforcé notre implication au niveau départemental et régional.

- le 3 octobre 2020 à Marmoutier, s'est tenue l'Assemblée Générale Elective du Comité Départemental 67. Jean Debray et Jean-Georges Lang ont été reconduits pour 4 ans en tant que président et trésorier.
- le 4 octobre 2020 à Marmoutier, regroupement des entraîneurs du département avec pour thème « dispositif fédéral Gants de Couleur ».

Tout était prêt, Ibrahima Diop, membre de l'Equipe Technique Régionale (ETR) avait pour mission l'organisation et la supervision des compétitions de Boxe Educative et le passage des gants de couleur pour l'ensemble des clubs du département.

Tout est resté en attente de jours meilleurs.

Le Boxing Club reste impliqué dans la vie associative locale en tant que membre de l'OMSLC

Rendez-vous au prochain Gala à Marmoutier. En attendant, protégeons-nous les uns les autres.

Horaires des entraînements : lundi, mercredi et vendredi à partir de 19h

Renseignements et inscriptions à la salle d'entraînement du Schlossgarten ou en téléphonant au

06 88 59 06 69 ou 06 81 03 20 55.



OUVERTURE DE LA MAISON DE L'ENFANCE « L'ORÉE DES CORMIERS »

La maison de l'enfance « L'Orée des Cormiers » a ouvert ses portes le 24 août 2020. Le bâtiment abrite plusieurs services : Un Multi-Accueil, un accueil périscolaire maternel, un bureau du RAM (Relais Assistants Maternels), et un bureau mutualisé avec la PMI.



Multi-Accueil « Le Bois Joli »

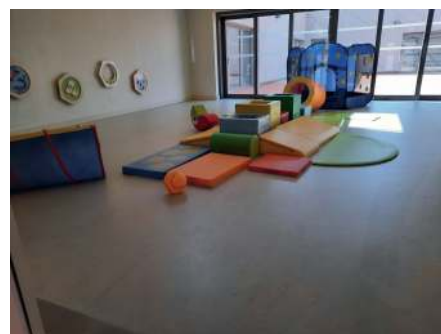
Toute l'équipe du Multi-Accueil est ravie d'avoir pu investir les locaux depuis près de 9 mois maintenant ! Les différents espaces sont lumineux et chaleureux. Nous avons la possibilité d'accéder à de multiples espaces avec les enfants pour leur plus grand bonheur (une grande salle de motricité, un patio intérieur, des petites cours attenantes à chaque unité ainsi qu'une salle d'arts plastiques).

Le Multi-Accueil « Le Bois Joli » dispose de 40 berceaux répartis en 4 unités par tranches d'âge :

- Les lapinous (9 places)
- Les hérissons (10 places)
- Les écureuils (10 places)
- Les hiboux (11 places)

L'équipe pédagogique comprend 13 professionnelles diplômées qui détiennent différentes formations :

- Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- Le Diplôme d'Etat d'Infirmière
- Le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants



Nous sommes soutenues par un agent de restauration et par une équipe d'entretien.

Malgré la situation sanitaire et tout en respectant les règles d'hygiène, nous continuons de proposer des activités diverses et variées :



Des activités de cuisine et de peinture





Décorations et spectacle pour Halloween



En fin d'année, le Multi-Accueil a proposé aux familles de créer des cartes de vœux pour les personnes âgées souvent isolées pendant les périodes de fêtes pour leur montrer du soutien et leur apporter un peu de chaleur et de réconfort : une centaine de cartes ont été déposées à l'EHPAD de Wasselonne et à l'EHPAD ABRAPA de Thal-Marmoutier.



L'équipe a offert aux enfants du Multi-Accueil un spectacle de Noël créé et animé par ses soins



Nous avons bien sûr fêté carnaval !



Nous avons également soutenu l'acceptation de la différence lors de la journée mondiale de la trisomie 21 en proposant aux familles de mettre des chaussettes dépareillées



OUVERTURE DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Une antenne du relais assistants maternels a ouvert ses portes dans la maison de l'enfance de Marmoutier depuis le 15 février.

Le RAM permet de coordonner l'offre et la demande d'accueil en recensant et diffusant les disponibilités des assistants maternels du territoire. C'est un service d'information, d'orientation et de soutien pour les parents, les assistants maternels privés, et d'autres professionnels de la petite enfance. Les usagers y trouveront des renseignements juridiques de premier niveau, des informations concernant les démarches administratives, des conseils pédagogiques.

Ce lieu ressource permet également des temps de rencontre, de soutien et d'échanges. Par

l'accompagnement des professionnels, il participe ainsi à améliorer l'accueil des jeunes enfants au travers de temps collectifs, de formations, d'ateliers créatifs ou de réunions à thème.

Des temps d'animation et d'éveil à destination des jeunes enfants y seront notamment proposés.

Pour nous contacter : Relais Assistants Maternels Antenne Marmoutier

Elodie Heckmann, Animatrice de l'antenne RAM Marmoutier

1 allée de Sasbach-Obersasbach
67440 MARMOUTIER

Téléphone : 03 67 41 00 02

Courriel : ram-marmoutier@cc-saverne.fr

Périscolaire

L'ÎLE AUX MOUSSAILLONS



Le périscolaire « l'île aux Moussaillons » qui accueille les enfants scolarisés en maternelle (3 à 5 ans) situé dans les locaux de la Maison de l'Enfance de Marmoutier a participé

à une action solidaire pour les étudiants proposé par l'ALEF (Association Familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation) et l'AFGES (Association Fédérative Générale des Étudiants de Strasbourg).

La structure était point de collecte alimentaire du 7 au 11 décembre 2020. Nous remercions toutes les familles pour leur contribution car cela est une nécessité dans le contexte sanitaire actuel.

Nous collaborons avec le multi-accueil pour certaines actions menées (la démarche citée ci-dessus et les actions organisées par le multi-accueil : dessins réalisés par les enfants pour les personnes âgées des EHPAD des environs, transmission de photos de chaussettes dépareillées lors de la journée de la trisomie 21).

Les moussaillons ont accueilli Lulu des « cartes de Lulu » situé à Hohengoefft pour créer des cartes à planter dans le cadre de la « fabrique à projet » proposé par l'ALEF. L'intervenante a présenté cet atelier aux enfants. Nous avons découpé du papier, trempé dans une bassine d'eau et déposé cette mixture en forme de carte sur des



draps, en rajoutant des graines de salade ou de fleurs. Lulu a offert des petites cartes « MERCI » fabriquées par ses soins dans son atelier aux enfants à la fin de

l'intervention, ils étaient ravis d'emporter cette petite surprise.



Une fois ces cartes sèches, nous y découperons des formes choisies (cercle, cœur) et les mettrons dans des germoirs avec de la terre pendant plusieurs jours avant de les placer dans des carrés potagers fabriqués par les lycéens en CAP menuiserie du lycée Jules Verne de Saverne.



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

QUE S'EST-IL PASSÉ À L'ILE AUX ENFANTS ?

Depuis un an, c'est une autre façon de vivre qui a dû s'organiser au sein de notre périscolaire. La situation actuelle nous oblige à réinventer un certain nombre de choses, et c'est sans relâche que l'équipe d'animation a œuvré sur tous les niveaux avec le souci permanent du bien vivre, du plaisir et de l'épanouissement des enfants.

C'est donc pour contrer cette routine quotidienne que nous avons décidé de changer quelque peu de fonctionnement sur les temps méridiens. Les animatrices qui avaient chacune un groupe attiré jusque-là, opèrent désormais un roulement hebdomadaire.

Activités itinérantes

ESCAPE-GAME « façon Covid » ! : Enfermé dans la cour du périscolaire, les enfants avaient un temps imparti pour retrouver le code d'ouverture de la porte. Une vraie aventure pour le groupe qui a dû faire un travail d'observation, de réflexion, de logique et surtout de cohésion pour trouver et résoudre les différentes énigmes !

CHASSE AUX ŒUFS : Disséminés un peu partout dans les abords du jardin et de la cour, les maternelles sont partis à la recherche des œufs de Pâques ! Ils étaient ravis du passage de Monsieur Lapin et ont été bien gâtés dans leurs paniers !

Sur un Air Latino ...

A l'occasion de notre tour du monde, nous avons fait une halte au Brésil. Mercredi 31 mars 2021, les enfants ont eu la joie de pouvoir s'initier à la Capoeira ; un mélange de danses et d'acrobaties qui se font dans un esprit d'équipe et dans le respect de l'autre. Nous avons pu découvrir ce sport et ses instruments (le berimbau, le pandeiro et l'atabaque), et ainsi travailler la coordination et l'expression corporelle !



SPECTACLE CRACRA CRAPOUILLES : BÂTIMENT MATERNELLE

Jeudi 21 janvier, la compagnie Bas Les Pat'Hibulaire, qui intervient aussi dans la classe 1 dans le cadre du projet Machinarmonium, est venue présenter son spectacle « Cracra Crapouilles » aux six classes de l'école Maternelle.

Voici l'histoire :

LES CRAPOUILLES, CE SONT LES ANCÊTRES DES CRAPAUDS ET DES GRENOUILLES
SI L'ON TEND L'OREILLE, ON LES ENTEND CHANTER... MAIS ILS SONT BIEN CACHÉS,
ET SI JAMAIS ON NE LES ÉCOUTE, ALORS JAMAIS ON NE SAIT,
CE QU'ILS ONT DE SI INTÉRESSANT À NOUS RACONTER...

« Un jour, deux crapouilles se sont transformés » :
Benjamin et Jean, nos deux héros, alors qu'ils sont en quête d'un
nouvel habitat pour les crapouilles, se font dérouter par d'inattendues
métamorphoses...

Vivre l'aventure des crapouilles c'est se laisser surprendre par un
décor mobile qui dissimule accessoires et instruments ; il devient ré-
gulièrement le support d'un théâtre d'ombres.

Les enfants seront sensibles à la cadence du spectacle ; ils
seront emportés dans l'histoire grâce à l'alternance entre les chan-
sons (compositions originales), la narration et les jeux de scène. À la
manière d'un conte étiologique, le spectacle régale le public tout en
l'éclairant sur certaines spécificités des batraciens.

« Cracra crapouilles » est un spectacle poético-musicalo-scientifi-
co-sympathique véritablement écrit pour les enfants.

Quelques photos du spectacle :



Les impressions et moments préférés des enfants et des adultes :

- Il y avait des décors partout ! (Lenny)
- J'aime bien la petite maison dans le livre. (Simon)
- C'était joli les paillettes sur le toit de la maison. (Marc-Antoine)
- J'ai bien aimé quand il y avait une fontaine. (Roxane)
- La maison, la lumière. (Léon)
- J'aime bien la boîte avec des choses. (Adeline)
- C'était trop beau ! (Lyam)
- J'ai bien aimé quand le poisson a appris à nager à la grenouille. (Emma)
- J'ai aimé quand elle a mis la tête dans l'eau. (Mathias, Lilas, Lisa)
- Ça faisait des bulles. (Gabriel)
- Moi j'ai pas aimé la tête dans l'eau ! (Achille)
- J'ai aimé quand le crapaud a mangé tous les chamallows. (Safiya)
- J'aimais bien quand la grenouille avait le corps tout vert. (Elise)
- J'ai aimé le crapaud avec les boutons. (Corentin)
- J'ai aimé le masque de sorcière. (Yasmine)
- La sorcière s'appelle Gisèle. (Lou)
- J'ai aimé les crapouilles. (Juliette)
- J'ai bien aimé les ombres chinoises avec les crapouilles. (Sophie)
- Papa et maman veulent venir voir le spectacle ! (Soulayman)
- Le spectacle : oh, oh, oh oh ! (Eden)
- J'aime les chansons. (Clémentine)
- Moi j'ai aimé la musique et les chansons. (Lou)
- J'ai aimé les chansons, c'était beau. (Achille)
- Les chansons et les musiques nous emportaient dans ce monde de grenouilles et de crapauds dans un spectacle fantastique d'une très grande qualité visuelle et sonore ! (Maîtresse Hélène)

PROJET MACHINARMONIUM



Dans le cadre d'un projet ACMISA et d'un co-financement de CIP Point d'Orgue, la classe de maternelle de Maîtresse Hélène a bénéficié cette année de 15 heures d'interventions musicales et théâtrales avec les artistes Justine Bahl et Jean Faessel de la compagnie Bas les Pat'Hibulaire.

Lors des premières séances, les enfants ont découvert ce drôle d'instrument, ont appris à en connaître les différentes parties, le clavier, le soufflet, la réserve d'air, les pédales et les tuyaux, et les petits « mécamusiciens » ont démonté puis remonté et bien sûr fait fonctionner cet instrument incroyable.

Ensuite, les enfants ont participé à des jeux de théâtre et imaginé des sons à partir d'instruments et d'objets détournés. Ils ont inventé deux histoires qu'ils ont ensuite enregistrées et sur lesquelles ont été ajoutés les bruits et musiques collectés.

Ce projet sera finalisé par une restitution à d'autres classes au mois de mai. Les élèves présenteront l'instrument à leurs camarades et chanteront la chanson qui lui est dédiée.

Ce voyage se poursuivra en mai et juin avec deux visites au CIP Point orgue pour une découverte de l'organum et un atelier de fabrication d'un instrument de musique.

M. SIGRIST, organiste de Marmoutier, a accepté de reprendre le morceau joué à l'organum XXI sur l'orgue Silbermann de l'Abbatiale de Marmoutier à l'occasion d'une troisième sortie.

Les autres classes de l'école maternelle se rendront elles aussi au CIP Point d'Orgue d'ici la fin de l'année scolaire.

Hélène TERTRAIN-STOEFFLER (Enseignante de PS/MS/GS de maternelle)

À L'ÉCOLE : UNE BELLE ÉMULATION COLLECTIVE !

Nos efforts de cet automne viennent d'être récompensés. Dame Nature nous a offert un joli spectacle avec un jardin bien fleuri à notre retour de vacances : jonquilles, narcisses, tulipes, jacinthes et fleurs d'ail marquent le début de la saison et enchantent la cour d'école avec leurs belles couleurs.



Les éco-délégués des classes de Mmes Achard-James et Lidolf ont fait les premières plantations de printemps avec l'aide de Mme Holzscherer (parent d'élève) et Elisa Baumann (Service civique). Il a fallu creuser des trous à bonne profondeur, dépoter, démêler les racines et ajouter du terreau, puis planter les groseilliers, les cassissiers et les myrtilliers. Ils ont également préparé de jolies jardinières pleines de pensées pour égayer la cour active. Les éco-délégués des classes de M. Kocher et Mme Ménétrier (remplaçante de Mme Caldwell) ont mis en terre les framboisiers et ont préparé les espaces pour les fraisières et la menthe.



La prochaine étape consistera à écrire au SIVOS pour obtenir un container rempli d'eau de source du village pour arroser le jardin avec une eau gratuite et faire ainsi des économies. Nous allons également en mai planter quelques légumes comme des haricots, des radis, des petits pois, des butternuts. Ce trimestre, nous verrons en sciences comment les plantes se développent, les étapes d'une démarche expérimentale sur la germination des graines puis la nécessité d'une expérience témoin, l'influence des différents facteurs du milieu comme l'eau, la température, la lumière et le support de culture.

Les photos de l'opération jardin sont postées sur le blog de l'école.

Véronique Achard-James (enseignante responsable des éco-délégués)



Les framboisiers



Les fraisiers



DES PHILANTHROPES EN HERBE À L'ÉCOLE : VOULOIR S'ENGAGER !

Voici quelques nouvelles de notre opération « Piles solidaires pour Madagascar » :

L'heure est à l'enlèvement des cartons ! Les classes de CM1/CM2 ont rempli à ras bord 7 cartons soit 140 kg de piles collectées. Notre collecte équivaut à un don de 44 euros pour l'association « Electriciens sans frontières ». Cela peut paraître une petite somme, mais ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ! Pour l'instant, l'ensemble des participants en France a déjà récolté 65 tonnes mais le ramassage n'est pas terminé !

Si nous atteignons 80t, Batribox s'engagera à verser 25 000 € à l'association.

Nous avons eu la chance d'avoir des nouvelles du petit village d'Alamarina grâce à une interview de Jeanine Ralavao réalisée par l'équipe de « Piles solidaires ». Notre correspondante locale Jeanine nous a fait partager son quotidien en nous décrivant la vie quotidienne des Malgaches dans son petit village. Cette interview est postée sur le blog de l'école. C'est Jeanine qui a réussi à monter ce projet d'électrification d'Alamarina avec la collaboration d'« Electriciens sans frontières », une ONG de solidarité internationale qui lutte contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde.



Jeanine Ralavao



Aylin, Margot, Mélanie, Eva et Timothy au cœur de l'action !

Grâce aux dons, les premiers travaux pour la mise en place de tous les conduits d'eau ont commencé et ont été réalisés par l'entreprise malgache Abecco. Ce sera une autre entreprise malgache qui sera en charge de l'acheminement des panneaux solaires, des batteries et de toute l'électrification du poste de santé. Electriciens sans frontières a fourni des bidons en plastique pour que les habitants puissent se laver les mains avant d'entrer dans le poste de santé ainsi que des lampes solaires en attendant l'électrification du village. **Notre objectif est de développer l'empathie chez les enfants, les amener à mieux comprendre le monde qui les entoure, à mener des actions solidaires pour des causes d'intérêt général et montrer que l'on peut agir et s'investir même en période de Covid.**

Véronique Achard-James (Enseignante de CM1/CM2)

OPERATION SOLIDARITE A L'ECOLE DE MARMOUTIER

Cette année **les élèves des 4 classes de CM1 CM2**, à travers leurs cours, **voyagent autour du monde**. Pour rester dans ce thème et pour **développer l'esprit de solidarité**, les enseignants du cycle 3 ont décidé d'ouvrir leur classe à une association.

Au courant du mois de mars 2021, lors d'une première séance, **M. Finel** est venu **présenter** un pays de l'Océan Indien: « **Madagascar** ».



Il a **situé l'île sur le globe terrestre**, il nous a parlé **des paysages, de la flore et de la faune**.

Puis il a parlé des **conditions de vie difficiles des Malgaches**. Madagascar est **l'un des 10 pays les plus pauvres au monde !**

80% de la population vit sous le seuil de la pauvreté : ces Malgaches doivent vivre avec seulement 2€ par jour.

L'espérance de vie est seulement de 40 ans et il n'est pas rare que les enfants soient orphelins.

Ensemble, nous avons évoqué **les droits des enfants** qui ne sont par conséquent pas respectés à cause de la pauvreté du pays.

Les enfants malgaches n'ont souvent pas le droit d'aller à l'école, pas le droit de manger à leur faim, pas le droit d'être soignés et pas toujours le droit d'être bien logés.

Lors d'une deuxième séance fin mars, M. Finel nous a présenté **l'association dont il est le secrétaire**. A l'initiative d'un professeur de collège et de sa femme, M. et Mme Esslinger, une organisation non gouvernementale, **une O.N.G.**, a été créée en **1996** pour **venir en aide aux enfants pauvres malgaches**. Cette association a pris le nom malgache de **Zazakely** qui signifie « kely = petits zaza =enfants ». Elle compte aujourd'hui **150 membres**.



L'association Zazakely a aussi aidé la commune d'Ambatolampy où ils sont installés à financer **une classe de tout petits et 2 classes au collège**.

Elle a encore des projets : **construire un nouveau dispensaire** de soins avec un médecin, une sage-femme, une infirmière et un dentiste. Pour cela, il leur faudrait **environ 150 000€**.

Un beau projet de l'association a été de **construire un centre pour accueillir près de 50 enfants orphelins** dans lequel travaillent une trentaine de Malgaches.

Ils ont donné au centre le nom de « Le nid de cigognes ». Pour bien fonctionner, cet orphelinat inspiré des « Villages S.O.S. enfants » a besoin **chaque année d'environ 80 000€**.

Mme LIDOLFF Christine, enseignante de CM1/CM2,



M.FINEL intervenant dans la classe de M.Kocher

DÉPLOIEMENT DES TESTS SALIVAIRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE, AVEC SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Dans le cadre de la prévention de la circulation de l'épidémie de COVID 19, depuis le mois de mars 2021, l'école primaire a bénéficié de campagnes de tests salivaires tous les 15 jours.

Ces tests, soumis à autorisation parentale, étaient à destination de tous les élèves (maternelle et élémentaire) et des personnels volontaires de l'école. Ainsi, lors de chaque déploiement, une moyenne de 320 prélèvements (soit plus de 75% des élèves) ont été opérés par un laboratoire du secteur.

Tout a été mis en œuvre, à la fois à l'école et par le laboratoire, pour que ces moments se déroulent le mieux possible et représentent pour les élèves un moment plaisant. Ainsi, il a fallu apprendre à saliver car la quantité recueillie doit être suffisante pour l'analyse. Les enfants ont aussi été préparés aux tenues des laborantins, à savoir des combinaisons bleues qui ont même été décorées par le laboratoire pour les rendre plus attractifs !



Les campagnes se sont très bien déroulées, dans le strict respect du protocole sanitaire et au fur et à mesure, les élèves allaient de plus en plus vite pour cracher dans les tubes. Pourvu qu'ils ne gardent pas cette « habitude » trop longtemps !

Ainsi, ces plus de 300 tests ont été réalisés en une matinée, sur 2 sites (bâtiment maternelle et salle multifonctions) selon une organisation bien rodée, nécessitant généralement 6 laborantins, la présence de l'infirmière scolaire du secteur désignée superviseur, et une maman d'élève infirmière très investie.

Les résultats des tests ont ensuite été transmis par mail par le laboratoire au responsable légal ayant autorisé le prélèvement, au plus tard le lendemain des tests. Les parents étaient ensuite tenus de m'informer, dans les meilleurs délais, si un résultat devait être positif afin d'appliquer le protocole en vigueur (éviction, voire fermeture de classes et continuité pédagogique).

Je tiens à remercier l'ensemble de la communauté éducative dont les parents font partie pour leur investissement et la confiance témoignée.

Christelle Morgenthaler, Directrice

UNE ANNÉE SCOLAIRE SOUS PROTOCOLES AU COLLÈGE

Le collège Léonard de Vinci s'adapte avec réactivité aux différents protocoles en fonction des annonces ministérielles : protocole sanitaire dans l'ensemble des lieux d'enseignement, protocole particulier en restauration scolaire, protocole EPS, protocole de continuité pédagogique sont appliqués successivement depuis le 2 novembre. La sécurité sanitaire demeure, bien entendu, une priorité pour l'ensemble de la communauté éducative. Afin de respecter les mesures très serrées mis en place à la restauration scolaire, l'équipe vie scolaire a été renforcée d'un poste d'assistant d'éducation en moyens supplémentaires provisoires du 7 janvier au 30 mai 2021, octroyé par le rectorat suite à notre demande

Si les conditions sont très clairement modifiées, tous les enseignements sont assurés toujours avec la même qualité. Les professeurs d'EPS ont rebondi régulièrement suite aux différents protocoles leur autorisant ou non l'accès aux installations tout en s'adaptant aux conditions météorologiques. Ils ont été à l'initiative, entre autres, d'une flash mob très réussie préparée avec l'ensemble des classes à l'occasion de la Saint Patrick programmée en cours d'anglais.

L'ouverture culturelle se vit différemment. Si tu ne peux aller à l'art, l'art viendra à toi. En effet, nous avons eu la chance d'accueillir l'intervention d'une artiste de la compagnie des Méridiens, Pascale Lequesne. Ce projet initié par une professeure de français, validé par l'ACMISA et la DAAC du Rectorat de Strasbourg, prévu initialement courant avril 2020, a enfin pu voir le jour courant février 2021. L'artiste est intervenue durant une quinzaine d'heures auprès d'une classe de 3^e pour mettre en voie et en scène des textes liés à l'adolescence. Cette intervention a été une bouffée d'air pour les élèves qui ont tous adhéré avec beaucoup d'enthousiasme.

Les 6^e ont bénéficié d'une séance de lecture expressive par demi-groupes financée par la DAAC. Mme Justine BAHL, de la Compagnie Bas les Pat'Hibulaire de Schwenheim a su passionner les élèves.



Le collège a aussi le privilège de bénéficier d'une résidence d'artistes soutenue par la DRAC et la DAAC. « **Les femelles du faisant** », artistes visuelles et plasticiennes emmènent nos élèves dans l'univers de

l'imaginaire tout en restant en prise avec les réalités environnementales. En effet, les élèves vont créer un marché local de toutes pièces à partir de matériaux de récupération. Ils aborderont ainsi les enjeux du bio, du local, des circuits courts mais aussi de la sociabilité à travers des lieux de vie, etc... Trois classes ciblées de niveaux différents sont très actives, mais l'ensemble de l'établissement en tire profit en abordant de nombreuses notions autour de ce projet. Camille Renault et Lisa Pelisson s'installent régulièrement dans notre établissement et font vivre leur art avec passion durant plus de 70 heures de présence au total. Un rendez-vous est prévu au marché de la Wacht, un mercredi matin début juin, pour un happening afin de présenter in situ la production et la démarche de nos élèves du point de vue de l'art, mais aussi de l'approche commerciale, du contact voire de la création des déplacements. Un projet transversal qui fait du bien à l'ensemble de la communauté éducative et qui permet de se rapprocher d'un acteur associatif local : « Le bonheur est dans le pré ».



Les spectacles aux Rohans n'ayant pu se tenir, le collège a été invité à participer à l'opération le « Mouton dans les Ecoles ». En effet, la compagnie les Méridiens s'associe à l'Espace Culturel de Saverne pour proposer aux élèves de collège et de lycée une tournée de lecture. Deux classes de 3^e profiteront de cette expérience début juin.

La labellisation E3D : l'établissement poursuit au niveau supérieur la labellisation. La gestion de l'énergie, des déchets est toujours d'actualité. Toutes les classes ont élu un à deux éco-délégués. Préparés par la référente E3D et le CPE, ils ont animé une journée autour du développement durable à la veille des vacances de Noël. Chaque classe a créé une fresque du climat associant les causes et les effets du réchauffement climatique sur l'environnement. Les élèves ont visionné des films et documentaires autour de la thématique, entraînant des débats d'idée et certainement des prises de conscience. Même le menu de Noël a fait peau neuve pour respecter au mieux les circuits courts. L'habituel ballotin de chocolats de Noël s'est transformé en gobelet "développement durable" réutilisable rempli de bredele, une joie pour chaque élève. La journée s'est conclue par

l'aboutissement d'actions de solidarité : la remise officielle pour Caritas des jouets, et à la Banque Alimentaire des denrées collectées par les élèves au long du mois de décembre. Les éco-délégués se sont inscrits et participent à la réalisation de Défis des éco-délégués organisés par la CEA.



Les réunions des délégués, les réunions du Conseil de la vie collégienne ponctuent régulièrement la vie scolaire de l'établissement. Les thématiques sont proposées par le CPE ou les professeurs, voire par les élèves eux-mêmes. Ils ont beaucoup investi, eux aussi, le champ du développement durable, mais aussi évidemment la citoyenneté, à travers l'élaboration d'un programme de sensibilisation au repérage et au risque du harcèlement et aux stéréotypes de genre. Ils ont été à l'initiative d'une « commission menus ». La rencontre de la gestionnaire et la cheffe de cuisine a permis d'évoquer le plan alimentaire et de répondre à toutes leurs questions. Sensibilisés à la gestion des déchets et au gaspillage, les élèves comprennent mieux pourquoi on ne peut pas se désinscrire de la restauration scolaire à sa guise puisque

les délais de gestion d'une restauration scolaire sont d'une autre échelle que ceux de la gestion familiale. Quand on est demi-pensionnaire, on déjeune à la restauration scolaire afin d'éviter le gaspillage. Une réunion périodique de cette commission aura lieu. Elles seront à l'écoute de leurs suggestions tout en maintenant et la qualité du fait maison et l'éducation à la santé.

Toutes les familles et les élèves sont passés sur la nouvelle plateforme EDUCONNECT qui permet d'accéder à de nombreux services par internet. Les choix d'orientation et d'affectation se font désormais par les télé-services pour toutes les familles de 3°. Dans le cadre de l'orientation, l'établissement fait partie des « Cordées de la réussite ». Dans ce cadre, les 4° et les 3° ont accueilli durant 2h par classe des enseignants-chercheurs et des étudiants de l'UNISTRA-Strasbourg -département informatique - qui leur ont permis de rectifier leurs représentations des activités du domaine informatique, souvent imprécis pour nos élèves. Certains parmi eux pourront se rendre sur site pour participer à des ateliers courant juin. D'autres actions des « Cordées » sont prévues pour nos élèves à l'IUT de Chimie et à l'IUT de génie civil à Illkirch. Ces rencontres nourrissent ainsi le projet d'orientation de nos élèves et leur permettent d'ouvrir leurs horizons. En 2021/2022, les élèves de 3° se rendront en stage durant 4 jours avant les vacances de la Toussaint.

Pour nos élèves de 3° actuels, le DNB blanc a pu être organisé juste avant le confinement de fin mars. La période en distanciel s'est mise simplement et rapidement en place car le collège s'est engagé dans un protocole de continuité pédagogique dès le mois de novembre. L'utilisation généralisée de l'ENT permet une information rapide pour tous les événements particuliers : organisation pendant les intempéries, arrêt des transports mais aussi la continuité pédagogique. Les aléas se sont réglés et les outils arrivent à être à la hauteur de tous les usagers : enseignants, élèves, famille.

L'oral du DNB aura lieu le mercredi 12 mai au matin, le DNB aura lieu le 28/29 juin, les affectations post-3° seront notifiées dans la foulée.

Cette année particulière se terminera comme elle a commencé : masquée. Le Collège accueillera 12 classes l'année scolaire prochaine (3 par niveau) + 1 classe ULIS. La rentrée s'envisagera avec des incertitudes liées au contexte actuel mais le collège se tient prêt à poursuivre ses missions d'enseignement et d'éducation dans un climat scolaire apaisé.

Véronique LUTZ, Principale

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR L'OMSLC



Un samedi après midi ensoleillé du mois de février s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'OMSLC en présence de 21 associations du village.

Suite à la démission de l'intégralité du bureau en juillet 2020, Jean-Claude WEIL, Président d'Honneur, a ouvert la séance en rappelant l'historique du monde associatif ainsi que des 44 années d'activité de l'OMSLC.

Il a remercié l'ensemble des associations de Marmoutier présentes ce jour et a évoqué l'impact direct de la crise sanitaire depuis 1 an sur le monde associatif.

Le nouveau bureau ainsi que les réviseurs aux comptes ont été élus.

Voici la liste des membres du nouveau bureau et des réviseurs aux comptes :

- Virginie BUCHEL, Présidente,
- Clarisse VITORINO, Vice-Présidente,
- Ghislain WOHLFAHRT, Secrétaire,
- Mickael VOISIN, Trésorier,
- Mercedes AUBURTIN, Trésorière Adjointe,
- Matthieu HALFAOUI, Secrétaire Adjoint,
- Ingrid TOLDTE, Assesseur,
- Alain TOLDTE, Assesseur,



- Sébastien MONNERIE, Assesseur,
- Ibrahima DIOP, Assesseur,
- Pierre LEHMANN, Assesseur,
- Mélanie BURCKEL, Assesseur,
- Mélanie BURKHALTER, Assesseur,
- Iwona CHARDEL, Assesseur,
- Gérard STOEFFLER, Réviseur aux comptes,
- Thierry LIEHN, Réviseur aux comptes.

Le Président et le Trésorier de l'ancienne équipe ainsi que la Présidente de la nouvelle équipe accompagnée d'un assesseur, se sont rencontrés pour la remise des documents et des clés.

Nous remercions l'ancienne équipe pour le travail fourni et espérons être à leur hauteur lors des prochaines manifestations.

Pour tout contact ou renseignements, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : omslc@marmoutier.fr

Virginie BUCHEL, Présidente

Zunft : Association des Commerçants et Artisans de Marmoutier

LES GAGNANTS DU MOIS DE LA CHANCE

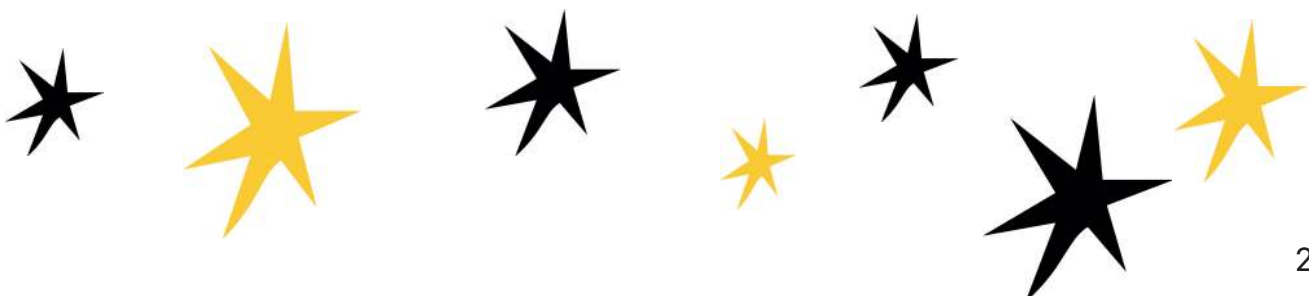
L'association des commerçants et artisans « Zunft » a organisé le lundi 4 janvier 2021 le tirage au sort de l'opération Noël 2020 : Mois de décembre, Mois de la chance, où tous les commerçants participants s'unissent pour mettre en valeur des bons d'achat pour fidéliser la clientèle.

L'opération a fait 169 gagnants en bons d'achat pour un montant total de 2910 €. La liste des gagnants est affichée chez les commerçants participants : Chaussures Dessert, Coiffure Aquar'elle, Électroménager Extra, Garage Houzelle, La Casa Pizza, Photos Grad, Poterie Ernenwein, Restaurant L'Aura, Une Bouchée de Pains. Le

tirage s'est déroulé en présence de Monsieur le maire de Marmoutier Jean-Claude Weil.

La soirée de la remise des gros lots n'aura pas lieu cette année comme à l'accoutumée. Le président de l'association des commerçants Francis DESSERT et l'ensemble des commerçants participants ont décidé d'envoyer directement les 5 gros lots de 75 € par courrier aux heureux gagnants. D'autres clients ont reçu leurs bons d'achat de 15 € par voie postale.

L'association des commerçants remercie sa clientèle qui soutient le commerce de proximité en ces temps difficiles.



Concours de bonshommes de neige

Infos Municipales

Sport

Vie locale

Histoire

Culture et loisirs

Environnement

UN CONCOURS ÉPHÉMÈRE DE BONSHOMMES DE NEIGE

Les abondantes chutes de neige de l'hiver dernier ont donné lieu à un concours éphémère de bonshommes de neige, inspiré par le service culturel de la mairie.

C'est via la page Facebook de la ville, que petits et grands ont été invités à cette activité ludique et créative. 21 œuvres originales et variées, allant du bonhomme renversé, affublé d'une voiture de sport et d'autres gadgets, à une sympathique bonne femme de neige, ont ainsi été réalisées par pas moins de 44 participants. Plus

de 300 internautes ont eu ensuite la délicate tâche de les départager. Tous les participants ont été récompensés par un sachet de friandises. Lors d'une sympathique cérémonie à la mairie, les trois gagnants se sont vus remettre un diplôme par M. le maire ainsi que des livres par Ingrid Töldte, adjointe à la culture.

1er prix : Valentina Euler

2ème prix : Maxence et Alexis Beirao et Théo Hourriez

3ème prix : Océane Klein



Valentina, 1^{ère}



Maxence, Alexis et Théo, 2^{èmes}



Océane, 3^{ème}



Loan, 4^{ème}



Alice, 5^{ème}



Remise des prix aux lauréats du concours à la mairie de Marmoutier

HOMMAGE AU LIEUTENANT MICHEL COCHENER (27/12/1963 – 04/04/2021)

Dimanche 4 avril les sapeurs pompiers de Marmoutier ont perdu l'un des leurs.

Jeudi 08 avril la famille des sapeurs pompiers s'est réunie pour rendre un dernier hommage au Lieutenant Michel Cochener, décédé le dimanche 4 avril des suites d'une maladie.

Le Lieutenant Michel Cochener a commencé sa carrière de sapeur pompier volontaire le 1er avril 1987 au centre de secours principal de Saverne puis il a rapidement gravi les échelons en passant caporal en 1992 puis sergent en 1994 et sergent chef en 1997.

Le 1er avril 1999, il change d'affectation pour intégrer les effectifs de Marmoutier où il est nommé au grade de Lieutenant le 3 décembre de la même année.

Outre ses compétences de chef de groupe et de chef de garde il montre une réelle appétence pour le secourisme.

Il passe son monitorat national de secourisme, très rapidement après son engagement en mai 1992, et a formé des centaines de personnes, dont une bonne partie

des effectifs de Marmoutier au secourisme et secours routier.

Mais son engagement ne s'arrêtait pas là ; il était aussi engagé à la croix Rouge et a également formé de nombreux civils aux gestes de premiers secours.

On peut estimer que pendant sa carrière il a formé environ 400 sapeurs pompiers et au moins autant de civils aux gestes de secourisme.

Le lieutenant Cochener a également été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs pompiers échelon argent en 2007, échelon vermeil en 2012 et échelon Or en 2017.

Michel totalise plus de 33 ans d'engagement en qualité de Sapeur-pompier volontaire.

Nous retiendrons de Michel un formateur de secourisme pointilleux, mais toujours avec ce trait d'humour qui le caractérisait si bien.

À présent il continue de veiller sur nous d'une autre manière.

Au revoir Michel.



UNE NOUVELLE DESTINATION POUR L'ANCIEN ABATTOIR



Après avoir abrité successivement un abattoir municipal (1870 - 1940), « S'Schlahjiesel », une petite unité de production de colle (années 1960) « d'Limmfawerik », puis un entrepôt de matériel communal, ce bâtiment historique de la rue du Sindelsberg va connaître prochainement une nouvelle destination.

En partenariat avec Le Bonheur est dans le Pré, l'édifice accueillera un atelier de transformation de fruits du verger. Plus précisément, quatre activités y seront proposées :

- **la production d'huile de noix.** De nombreux noyers en effet sont à dénombrer sur le territoire, et la consommation de noix se limite généralement à la consommation directe des fruits, ou sous forme d'ingrédient pour les bredles ou autres pâtisseries. Quelques habitants cependant les valorisent sous forme d'huile, très appréciée des gastronomes tout comme des diététiciens. Malheureusement le service de pressage était jusqu'ici inexistant à moins de 30 km à la ronde. Avec l'acquisition de machines à concasser, presser et filtrer, le Bonheur est dans le Pré souhaite permettre aux propriétaires de vergers de transformer leurs noix pour en retirer et consommer leur propre huile. L'association envisage également d'organiser des récoltes afin de produire de l'huile qui serait commercialisée au marché de la Wacht.
- **le séchage de fruits.** Dans le même ordre d'idées, et pour diversifier le mode de conservation et/ou de consommation, les propriétaires de vergers pourront se rendre à l'atelier pour sécher quetsches, mirabelles, voire pommes et poires sous forme de tranches, ou encore figues, raisins, abricots. De quoi ravir les papilles tout au long de l'hiver ! A l'heure où l'intérêt pour les fruits secs amène certains à acquérir un séchoir électrique individuel pour un usage finalement très limité en temps, le séchoir professionnel mis à disposition permettra de mutualiser les appareils, réduisant l'impact écologique par une moindre consommation de ressources et d'énergie. Le local pourra également abriter en saison l'activité de la jeune entreprise « Les Moëlleux du Heckeland », consistant à sécher des fruits pour contribuer à pérenniser nos vergers en les entretenant.
- **la production de jus frais.** Un pressoir permettra la réalisation de jus de fruits tels que pommes, poires, cerises, que le public apportera dans le but de consommer le jus frais (peut servir de base également pour la confection de cidre ou de vinaigre de cidre), ou de le pasteuriser à petite échelle chez soi.
- **la production du traditionnel schnaps alsacien.** Les propriétaires de vergers ont la possibilité de distiller des fruits de leur production, moyennant le règlement d'une taxe réduite, et la déclaration au service des Douanes. Traditionnellement un alambic était loué pour distiller chez soi, les anciens ayant des compétences avérées dans le domaine... Mais les novices ou les personnes qui n'ont pas la place pour le faire à leur domicile pourront recourir au service de l'atelier et être accompagnés pour profiter d'une initiation en bonne et due forme. L'opportunité également d'attirer les curieux et de passer un bon moment, car le « Schnapsbranne » a toujours été caractérisé par une grande convivialité dans les villages et les quartiers.



Abattoir municipal, 1930-1931. Bouchers et deux cochons sur une charrette, abatteur avec assommoir et inspecteur sanitaire, M. Jean-Baptiste Weber (1861-1939).



La rue du Sindelsberg au début du 20e siècle. On distingue l'ancien abattoir sur la gauche de la route, entouré d'un paysage bucolique. ©Département des Hauts-de-Seine – Musée départemental Albert-Kahn – Archives de la Planète. Inv. A 18 705

Le Bonheur est dans le Pré

Les travaux de gros œuvre pour la réfection du bâtiment devraient démarrer au 3e trimestre 2021. L'équipement et la mise en œuvre de l'atelier seraient finalisés pour une ouverture à l'automne 2022.

Le Bonheur est dans le Pré lance d'ores-et-déjà un appel aux personnes qui souhaiteraient participer à ce projet et rejoindre l'équipe des bénévoles, de manière à être pleinement associées à la mise sur pied des activités.

Vous pouvez vous manifester en laissant un message avec vos coordonnées sur le répondeur téléphonique du 06 86 70 26 01, en écrivant à lestdanslepre@yahoo.fr, ou encore en vous signalant à notre stand au marché de la Wacht.

Association des Donneurs de Sang

COLLECTE DE SANG

Malgré la COVID, 71 personnes se sont présentées lors de la collecte de sang organisée le 22 janvier dernier à Marmoutier et 68 poches ont pu être prélevées.

Mais quel est le parcours d'une poche de sang ?

La poche prélevée est filtrée (les globules blancs sont enlevés) puis centrifugée pour en séparer les composants (globules rouges, plasma et plaquettes), car on ne transfuse jamais au malade du sang total mais uniquement le composant dont il a besoin. Les tubes-échantillons, également recueillis au moment du don, subissent une série de tests pour dépister notamment des virus et des bactéries. Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur averti. Les produits sanguins « conformes » sont distribués aux hôpitaux et cliniques.

Il faut savoir qu'en France, les besoins journaliers sont de

10 000 dons de sang et que ce chiffre a tendance à augmenter sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine. Les maladies du sang et les cancers demeurent les pathologies les plus consommatrices de produits sanguins : elles concernent près de la moitié (47 %) des patients transfusés.

Les produits issus des dons de sang ayant une durée de vie limitée, la mobilisation régulière des donneurs est nécessaire. Nous comptons donc sur vous pour venir aux collectes qui seront organisées le 10 mai, le 2 août et le 15 novembre à Marmoutier !



Maurirock

CONCOURS DE DESSIN DE PÂQUES



Cette année encore pas de chasse aux œufs ! Maurirock propose donc aux enfants de moins de 12 ans un concours de dessin de Pâques.

Le concours de dessins de Pâques a mobilisé beaucoup d'enfants - pas moins de 183 participants. Le choix a été difficile entre imagination, originalité, ces petits chérubins n'ont pas leur pareil pour réaliser des dessins remplis de fraîcheur et de spontanéité.

Il y a eu 12 Coups de cœurs et 10 enfants récompensés par un tirage au sort, mais cependant pas de perdant. Chaque participant s'est vu remettre une récompense.

Un grand Bravo à tous.

Inauguration de l'espace éducatif intercommunal Albert Kahn

Infos Municipales

Sport

Vie locale

Histoire

Culture et loisirs

Environnement



© D'Alsace et d'ailleurs

Au terme de 25 années de réflexion et de travaux, la commune de Marmoutier a eu le très grand plaisir d'inaugurer dimanche 4 juillet, l'espace regroupant les écoles maternelle et élémentaire, les ALSH pour petits et grands, une bibliothèque, une salle multifonctions et une aire de jeux intergénérationnelle.

Kleingœft, du président du SIVOS Aimé Dangelser, du président de la Comcom Pays de Saverne Dominique Muller, du vice-président Stéphane Leyenberger, de Michèle Eschlimann vice-présidente de la CEA et de Yoav Rossano ont inauguré le monument réalisé par Fabio Secco, témoin à demeure de cet événement. Ils ont chacun à leur tour, rendu hommage à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet afin de permettre aux enfants d'accéder à la connaissance dans un environnement idéal et le respect des valeurs de la République.

Pour dénommer cet espace, le choix d'Albert Kahn (1860-1940) s'est imposé tout naturellement. Enfant de Marmoutier, banquier, humaniste et philanthrope, il n'a eu de cesse d'aller à la découverte des peuples du monde, animé par un idéal de paix universelle et d'œuvrer pour le bien être de tous, dans les domaines essentiels de l'éducation, de la santé et de la culture.



Monument réalisé par Fabio Secco © D'Alsace et d'ailleurs

Jean-Claude Weil, maire de Marmoutier, accompagné de ses confrères de Schwenheim, Lochwiller, Reutenbourg et



Magali Melandri, Musée Albert Kahn © D'Alsace et d'ailleurs

Mme Melandri, conservatrice déléguée du Musée Albert Kahn a proposé à un public nombreux une conférence-diaporama riche et passionnante retraçant la vie et l'œuvre de ce grand homme.

La journée s'est achevée avec le quintette « Klezmhear » qui régala l'assistance d'une heure de musique trépidante,

enthousiaste et de belle humeur, avant que la soirée ne se termine autour du verre de l'amitié.



Klezmhear

En partenariat avec le musée départemental Albert Kahn de Boulogne-Billancourt, une exposition de photos d'autochromes reproduites en grand format sur le Mur Blanc et réalisées dans le cadre des « Archives de la planète », offre aux habitants et visiteurs de notre cité un aperçu de leur beauté et de leur diversité.



Exposition au Mur blanc © D'Alsace et d'ailleurs

Ingrid Töldte
Adjointe à la culture, mémoire, patrimoine,
Mairie de Marmoutier

Coupure nocturne de l'éclairage public

La Ville de Marmoutier a consulté ses habitants au printemps afin de recueillir leur avis sur un projet d'expérimentation d'extinction de l'éclairage public sur les axes secondaires, de minuit (00h) à cinq heures (05h).

397 foyers ont répondu, soit près de 30% des habitants de Marmoutier, nous vous en remercions.

Ce projet remporte **une large adhésion des habitants de la commune** avec 356 "oui" représentant 90% des réponses.

Parmi les commentaires revenus le plus souvent chez les personnes ayant répondu "non", nous observons des demandes d'extinction d'un lampadaire sur deux (mais impossible techniquement du fait des circuits électriques), des demandes de remplacement des lampes actuelles pour des technologies plus performantes (des déploiements sont réalisés chaque année par quartier (mais Marmoutier compte plus de 300 lampadaires) mais aussi des peurs inhérentes à une hausse de la criminalité (ce qui n'a été démontré par aucune étude de la gendarmerie).

La Ville de Marmoutier va donc mettre en œuvre



cette évolution progressivement, dès cet été, en fonction des rues et sous réserve de possibilité technique. Le déploiement de la mesure sur l'ensemble des rues identifiées pourra donc prendre encore quelques semaines.

Pour rappel, ce projet sera expérimenté pendant quelques mois et vos retours seront appréciés, en mairie ou sur l'adresse e-mail dédiée : eclairage@marmoutier.fr

Sans problème apparent, la mesure sera pérennisée dès l'année prochaine.

TRACES DES SEIGNEURS DE WANGEN À MARMOUTIER

À partir du XI^e siècle, pour préserver l'indivisibilité du fief après un décès, les familles nobles instaurèrent le droit d'aînesse. Jusqu'à son abolition en 1790, ce droit réservait au fils aîné la part prédominante de l'héritage paternel et maternel au détriment des autres enfants.

Mais bien plus tôt, au VI^e siècle, craignant que la couronne royale ne se retrouve en mains féminines, les Francs avaient créé la loi salique qui, entre autre, excluait les femmes des successions tant qu'il restait des héritiers mâles dans la famille, peu importe leur rang. Il ne fallait pas que les biens « tombent en quenouille ». Dans cette locution, le qualificatif de quenouille, fuseau sur lequel on enroulait les fibres destinées à être filées (travail exclusivement féminin), désignait très ironiquement les femmes. Cette prérogative, caractéristique de la suprématie masculine de l'époque, se répandit très vite à l'ensemble de la noblesse. Mais il arrivait que certaines institutions ou autorités permettaient tout de même aux épouses et aux filles d'accéder aux héritages. Cet arrangement reçut alors le nom de « droit de quenouille ». C'est ainsi que l'évêque de Metz, suzerain de Marmoutier, concéda ce droit de quenouille dans tous ses fiefs, sauf pour ceux situés à l'est de la Sarre... dont la seigneurie des Geroldseck.

L'ORIGINE DES TERRES DE LA FAMILLE DE WANGEN

Au début du XII^e siècle, l'évêque de Metz confia la charge d'avoué de l'abbaye de Marmoutier à la puissante famille des Geroldseck, le premier d'entre eux se nommait Othon et le dernier Volmar. On ajouta la particule « aux Vosges - *ad Vogasum - am Wasichen* » à leur nom, pour la différencier de la dynastie des *Hohengeroldseck im Breisgau*.



Entrée médiévale du château de Geroldseck

En 1381, Volmar de Geroldseck, à défaut de descendance masculine, négocia un accord avec l'évêque de Metz, Dietrich Bayer von Boppard. Il désirait qu'après sa mort, sa mère et ses sœurs ne soient pas dépouillées du patrimoine familial. Le prélat ne leur accorda pas le droit de quenouille. Il exigea qu'à la mort de Volmar une moitié de la seigneurie, constituée par les deux châteaux de Geroldseck, Marmoutier et toutes leurs dépendances, lui revienne. Toutefois il permit que le fief de l'autre moitié aille à sa mère Walpurg et à ses trois sœurs : Cunégonde (mariée à Rodolphe II d'Ochsenstein en 1379), Adelaïde et Catherine.

Volmar décède vers 1390 et sa succession est réglée le 14 septembre 1391, conformément à son accord. Une moitié de l'avouerie passe alors aux mains de l'évêque de Metz (qui la donne au comte Henri de Lützelstein, frère de Walpurg) et l'autre est partagée entre sa mère et ses sœurs.

En 1392 Adelaïde épouse Erhard de Wangen qui devient copropriétaire, *Ganerbe*, de la seigneurie de Marmoutier. Il décède quelques années plus tard et laisse deux enfants, Hartung et Walpurg, qui épousera Nicolas Zorn von Bulach. L'identité de la femme de Hartung est incertaine, de même pour leurs enfants. Les généalogistes n'en citent qu'un seul, Jean pour les uns et Bernard ou François pour les autres, mais tous lui attribuent la même épouse : Barbe de Berstett.

Walpurg de Geroldseck meurt au début de 1406 et le 23 mars de la même année, ses héritiers partagent ses biens. Hartung et sa sœur Walpurg, enfants d'Adelaïde, et les enfants de Cunégonde, décédée en 1402, reçoivent pour moitié la partie de la seigneurie appartenant à leur mère et grand-mère. L'acte de partage mentionne également le règlement de la succession de la part de la troisième sœur, Catherine. Cette dernière, pratiquement inconnue, est mentionnée dans un acte en 1381. Elle décède en bas âge, avant son frère Volmar et sans avoir été mariée. Avec ce nouvel héritage, les Wangen deviennent possesseurs d'un quart de la seigneurie des Geroldseck. C'est ainsi que le 3 octobre 1414, l'empereur Sigismond leur permet d'ajouter le nom « de Geroldseck » au leur. Ils s'appellent dorénavant « Seigneurs de Wangen de Geroldseck aux Vosges - *Herren zu Wangen zu Geroltzeck am Wasichen* ».

Hartung, VI^e dans la dynastie des Wangen, est le fondateur de cette nouvelle lignée.

LES BORNES DES SEIGNEURS DE WANGEN

Il subsiste encore trois bornes de l'ancienne colonge féodale des seigneurs de Wangen de Geroldseck qui, dans sa limite nord-est, rejoint le *Meyerstein*.

D'un côté ces monuments arborent une belle crose en bas-relief, armes de l'abbé de Marmoutier et de l'autre côté l'inscription «WANG», sans blason.



Une de ces bornes, dégradée du côté de l'inscription et portant le numéro 121, a été déplacée lors de l'abornement de la Forêt Impériale du Buchberg en 1854.

De la seconde (ci dessus), partiellement enterrée, seule la partie sommitale reste visible. Elle se trouve près du *Meyerstein*, une ancienne pierre de juridiction des colonges féodales du Buchberg, de Wangen et de Hengwiller.

La troisième borne (à gauche), la mieux conservée, se situe à environ deux cents mètres plus loin au nord-est. Sur ces deux dernières, une main malicieuse a gravé un «e» minuscule derrière «WANG», ce qui correspond à la prononciation du nom du village de Wangen en dialecte.

L'HÔTEL DE WANGEN

La famille noble de Wangen de Geroldseck se fait construire une résidence sur l'ancienne muraille fortifiée de Marmoutier vers 1549, date gravée sur un linteau de fenêtre. Ce manoir est appelé hôtel et parfois château.

En 1556 George de Wangen de Geroldseck, grand chambellan de l'évêque de Strasbourg et son épouse Suzanne, fille de Jean-Ottmar I^{er} de Schönau et de Marie Truchsess de Reinfelden y ajoutent une tourelle avec un escalier en colimaçon. Elle sert d'entrée principale et d'accès aux étages. Une inscription (très dégradée) et les armoiries de la famille, gravées au-dessus du tympan de la porte, confirment cet aménagement : «*Georg von Wangen zu Gerolzeck am Wassichin Landhoff Meister der fürstlichen Stifft Strasburg und Susanna von Schönau Eheleut anno 1556*».

Au XVII^e siècle, l'hôtel de Wangen est acquis par une famille parente, les von Schellenberg. D'après une chronique locale, ceux-ci y accueillent le roi Louis XIV lors d'un de ses passages en Alsace.

Depuis 1842 l'immeuble appartient à la commune. Il abrita d'abord le tribunal cantonal, puis la mairie et maintenant la bibliothèque municipale. Le barreau du tribunal resta en place dans la salle de l'ancienne mairie, jusqu'à son déménagement à la fin du XX^e siècle.

À l'étage ont habité les sœurs de Ribeauvillé, enseignantes à l'école des filles et le bâtiment annexe a servi de logement au directeur de l'école des garçons.



LES CÉNOTAPHES DE L'ABBATIALE

Entre 1618 et 1623 George-Theodore de Wangen de Geroldseck, fit élever quatre cénotaphes en souvenir de ses ancêtres, dans le transept de l'abbatiale. Malheureusement ils furent sauvagement mutilés par des révolutionnaires iconoclastes qui s'acharnèrent sur les symboles de la noblesse : personnages et blasons. Seuls les phylactères portant les noms des lignées restèrent intacts. Polychromes au départ, les cénotaphes retrouvent leur état de pierre naturelle, suite à la suppression des peintures du sanctuaire en 1875. Toutefois de nombreuses traces de ces polychromies initiales restent toujours visibles.

CÔTÉ NORD

Ci-dessous, le double cénotaphe, érigé en 1621 près de l'entrée de la sacristie, remonte à l'origine de la dynastie. Les entablements portent une inscription très intéressante en latin. Elle confirme que George-Theodore, le maître d'œuvre de ces cénotaphes, était conseiller et chambellan de Leopold et de Charles, archiducs d'Autriche et de Henri, duc de Lorraine. L'ensemble est couronné par une belle représentation de saint George terrassant le dragon.



Le tableau de gauche représente Erhard de Wangen et son épouse Adélaïde de Geroldseck en prière. Au-dessus d'eux l'adoration des bergers entourée des armoiries de leurs parents respectifs : les seigneurs de *WANGEN* et les *HERREN ZV ETTENDORF* pour Erhard ; les *H: ZV GEOROLTZECK AM WASSICH* et les *GRAVEN ZV LÜTZELSTEIN* pour Adélaïde.

Sur celui de droite, une scène presque identique montre Hartung III avec son épouse Attale de Rathsamhausen zum Stein également en prière. Il s'agit du petit-fils de Hartung II, fondateur de la lignée des Wangen de Geroldseck.



Au-dessus d'eux, la résurrection du Christ entourée des armoiries de leurs parents respectifs : les seigneurs de *WANGEN ZV GÖROLTZECK A W -am Wasichen* (ci-contre) et de *BERSTÄTT* pour Hartung ; les *RATSSAMHAVSEN ZVM STAIN* et les *HERREN ZU OCHSENSTEIN* pour Attale. L'épitaphe précise que le couple vivait encore en 1470 et qu'Attale était une des filles d'Ulrich de Rathsamhausen et de la baronne Claire d'Ochsenstein. Claire était la fille de Rodolphe II d'Ochsenstein et de Cunégonde de Geroldseck.

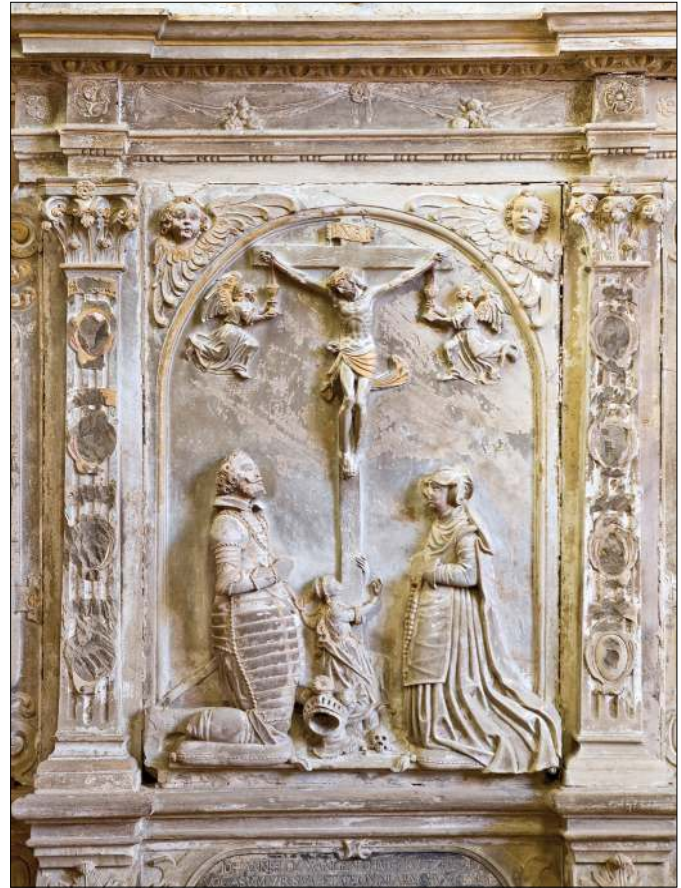
CÔTÉ SUD

Avec le tableau de gauche (photo ci-contre), érigé en 1623, George-Theodore évoque la mémoire d'un de ses ancêtres : Jean de Wangen de Geroldseck, décédé un siècle auparavant. Il est représenté à genoux et en prière avec son épouse, au pied de la croix. Sainte Marie-Madeleine éplorée enlace le crucifix tandis que deux anges recueillent le sang du Christ dans des calices.

Sur le couronnement du cénotaphe, deux angelots allongés encadrent le sacrifice du pélican. Son épitaphe relate que Jean de Wangen de Geroldseck, ami de l'Électeur Palatin Philippe, a été banni de son château de Wangenbourg par l'empereur Maximilien I^{er} et qu'il est mort dans une bergerie. (1)

Le second tableau (ci-dessous) montre le couple George-Theodore (maître d'œuvre des cénotaphes) avec sa première épouse Anastasie de Breiten Landenberg et leurs enfants : Ursule et Leopold. Avec ce dernier prénom, George-Theodore voulait rendre hommage à son ami Leopold V, archiduc d'Autriche et évêque -laïc- de Strasbourg jusqu'en 1625, puis Landgraf d'Alsace. Deux croix gravées au-dessus de Leopold et d'Anastasie, indiquent que ceux-ci étaient déjà décédés à la réalisation du monument.

Une belle Maestà (vierge en majesté) occupe le haut du tableau. Dans l'iconographie chrétienne, Marie, couronnée avec le pied posé sur un croissant de lune, exprime sa prééminence sur le monde terrestre et sa victoire sur le péché. Grâce au soleil radiant à l'arrière-plan, on peut aussi y voir la «Femme» décrite dans l'Apocalypse de saint Jean : «enveloppée de soleil, couronnée d'étoiles, avec la lune à ses pieds». Mais à l'époque de la réalisation de ce monument (1618), cette représentation de la Vierge



Marie, appelée Notre-Dame de la Victoire ou du Rosaire, rappelait ostensiblement le triomphe des chrétiens sur les Ottomans lors de la bataille navale de Lépante en 1571. Sur le couronnement du cénotaphe, le Christ rédempteur, domine le globe terrestre autour duquel se love un serpent. Il est encadré par deux enfants qui tiennent un crâne, rappelant la mort qui attend et un sablier, symbole du temps qui passe inexorablement.

(1) En 1454, Jean de Wangen, copropriétaire du château de Wangenbourg et en besoin financier, se place pour vingt ans sous la protection de Louis V de Lichtenberg qui voit l'intérêt stratégique majeur que représente cette forteresse dans la guerre qui l'oppose aux seigneurs de Linange établis à Dabo.

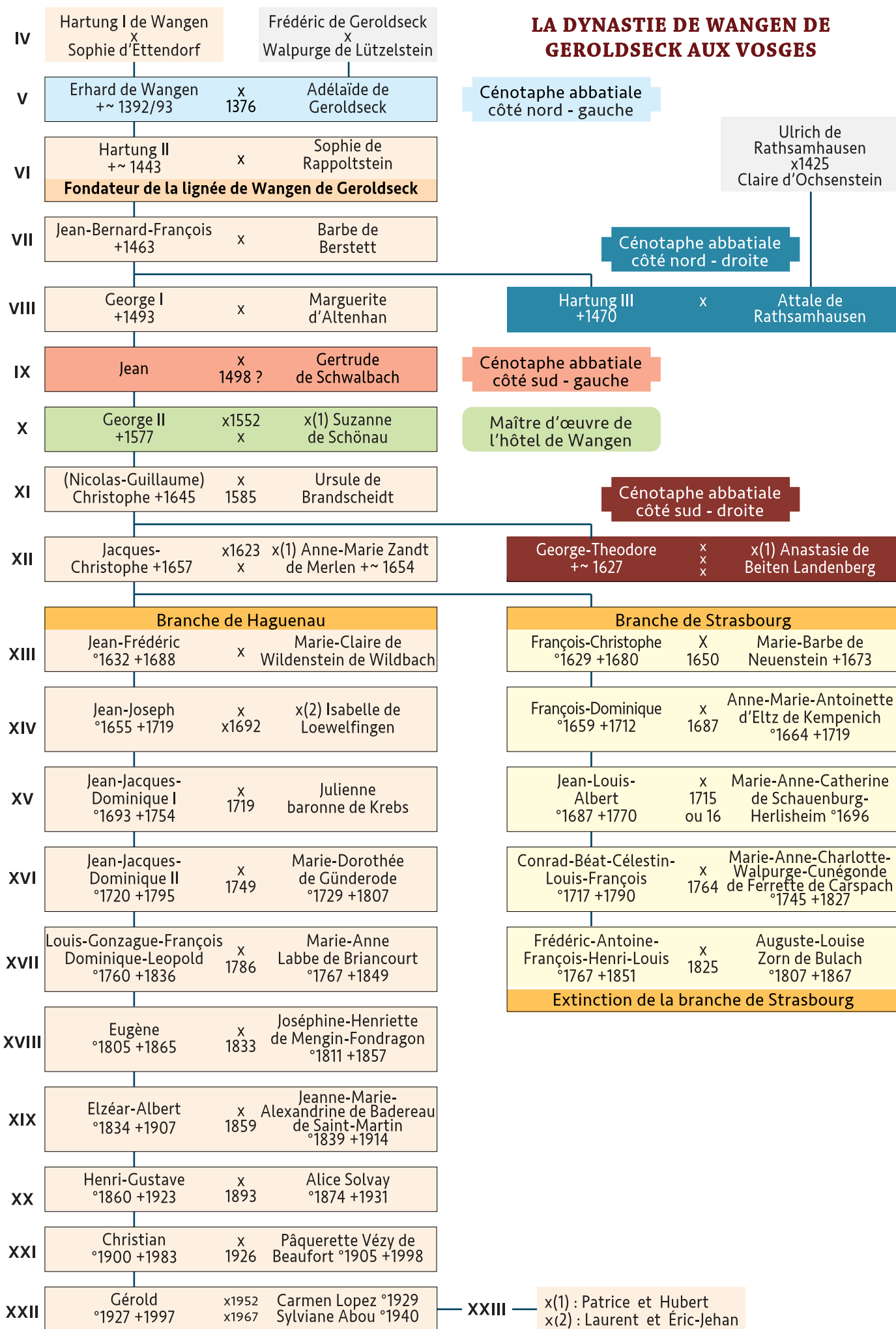
Peu après la fin de ce contrat, l'Électeur Palatin Frédéric le Victorieux, prend la relève des Lichtenberg (1477). Il possède dorénavant le quart du château.

Son successeur et neveu Philippe qui convoite la Bavière, est vaincu par l'empereur Maximilien I^{er} en 1504. Le souverain lui confisque tous ses biens, dont la partie du château de Wangenbourg appartenant à Jean de Wangen de Geroldseck. Dépossédé de son patrimoine et condamné à l'exil, Jean est enfermé dans son ancienne bergerie par son propre intendant, payant ainsi très cher son amitié avec l'Électeur Palatin.

Il n'est pas précisé si les deux Jean, cités en 1454 et en 1504, correspondent à la même personne.

Celui qui est représenté au pied de la croix (photo ci-dessus) serait donc le IX^e de la lignée, avec sa femme Gertrude de Schwalbach qu'il aurait épousé en 1498.

LA DYNASTIE DE WANGEN DE GEROLDSECK AUX VOSGES



ÉVOLUTION DE LA LIGNÉE DE WANGEN DE GEROLDSECK DEPUIS LE XVII^e SIÈCLE

Jacques-Christophe, XII^e dans la lignée et frère de George-Theodore, maître d'œuvre des cénotaphes, décède en 1657 en laissant deux fils. L'aîné, François-Christophe (1629-1680), fonde la branche de Strasbourg et le second, Jean-Frédéric (1632-1688), celle de Haguenau.

LA BRANCHE DE STRASBOURG

Devenu seigneur Wilwisheim en 1651, François-Christophe de Wangen de Geroldseck, chambellan et conseiller de l'évêque de Strasbourg, y fait élever un château de plaine, où il s'installe en 1669. Le 3 mai 1678 l'empereur Leopold II lui confirme le titre de Baron d'Empire, distinction accordée à la dynastie par Maximilien II en 1571. La famille quitte Wilwisheim au moment de la Révolution et le château, mis sous séquestre, sera vendu.

Un personnage célèbre est issu de cette lignée : Frédéric-François-Louis, Baron de Wangen de Geroldseck (1727-1782). Doué d'une intelligence exceptionnelle et remarqué pour sa distinction et son esprit, il est élevé à la dignité de chanoine à l'âge de 18 ans et élu prince-évêque de Bâle en 1775. Initiateur du renouvellement d'un pacte entre le roi de France et l'évêque de Bâle en 1780, il a l'honneur de voir figurer son nom au revers de la médaille, à l'effigie de Louis XVI, frappée à cette occasion.

La branche de Strasbourg s'éteint le 15 mars 1851 au décès de Frédéric-Antoine-François-Henri-Louis de Wangen de Geroldseck, au XVII^e rang de la lignée, qui ne laisse que trois filles. Officier dans un régiment de cavalerie, il émigre en Autriche avec son corps au moment de la Révolution française. Il y devient colonel et le souverain de sa nouvelle patrie lui accorde successivement les titres de chambellan et de major général.

LA BRANCHE DE HAGUENAU

En 1672 Jean-Frédéric de Wangen de Geroldseck, conseiller épiscopal et bailli de La Wantzenau, obtient du roi Louis XIV le renouvellement de la possession de Minversheim, où d'ailleurs il décède, victime d'un accident de chasse. Le titre de baron est également confirmé à la branche de Haguenau, le 6 août 1773, par Louis XV à Jean-Jacques-Dominique II, capitaine du Régiment Royal-des-Vaisseaux.

Son fils Louis-Gonzague-François-Dominique-Leopold, baron de Wangen et comte de Geroldseck (1760-1836) est maire de Strasbourg de 1806 à 1810. Après une mandature un peu compliquée, il s'illustre dans une brillante carrière

politique comme conseiller général, jusqu'en 1833. Chevalier (1806) puis Officier (1825) de la Légion d'honneur, Louis-Gonzague repose dans l'enclos familial au cimetière Sainte-Hélène de Schiltigheim. Paul-Émile, fils aîné, n'ayant pas d'enfants, c'est le cadet Eugène, qui assure la descendance. Suivent Elzéar, décédé en 1907 au château Saint-Jean à Dorlisheim, puis Henri (1860-1923), Christian (1900-1983) et Gérold (1927-1997).

À présent plus aucun membre de la branche de Haguenau, les XXIII^e et XXIV^e générations, ne vit en Alsace. Les uns résident dans la région parisienne, les autres à l'étranger.

Jean-Paul Lerch

Sources documentaires :

- Lehr (Ernest), *La dynastie des Geroldseck ès Vosges*, 1870.
- Lehr (Ernest), *L'Alsace noble*, Tome II & III, 1870.
- *Freiherren von Wangen zu Geroldseck am Wasichen*, Archives départementales du Bas-Rhin, 77J 3-4.
- Ring (Simone et Jean-Joseph), *Abornements forestiers anciens dans la Marche de Marmoutier*, SHASE, 2008, N° 222a.
- Sigrist (Félix), *L'abbaye de Marmoutier*, SHASE, 2008, Tome II.
- Archives familiales de Monsieur Eric-Jehan de Wangen de Geroldseck aux Vosges.



Sylvie et Éric-Jehan de Wangen de Geroldseck aux Vosges, descendant au XXIII^e rang de la lignée (branche de Haguenau), découvrent les bornes de la dynastie dans la forêt du Buchberg en août 2020.

Restauration du Mur des jardins de l'abbaye

RESTAURATION DE LA PARTIE DU MUR RUE DE SCHWENHEIM

La municipalité de Marmoutier a à cœur de préserver le riche patrimoine de la ville, hérité de plusieurs siècles de rayonnement de son abbaye. Elle a ainsi mené plusieurs opérations d'envergure ces dernières années dont la restauration de la chapelle Saint Denis, rendue à ses paroissiens et aux visiteurs samedi 29 mai lors d'une cérémonie de bénédiction. La poursuite de la restauration du mur blanc, dont la partie Est rue de Schwenheim, se situe dans le prolongement de cet engagement.

Le Mur des jardins de l'abbaye de Marmoutier date des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Il entourait la partie réservée aux jardins du couvent (agrément, potager et verger) et aux viviers de l'Abbaye. D'une longueur de près de 800 m, l'ouvrage est original par la nature de ses matériaux. En effet, alors que la majorité des œuvres architecturales de la région est réalisée en grès rose, le mur des jardins de l'abbaye de Marmoutier est construit en grande partie avec des pierres calcaires. Il est, de ce fait, également appelé « Mur Blanc ». Cette caractéristique en fait un élément pittoresque du paysage maurimonastérien.

Les travaux de restauration du Mur Blanc ont démarré en 2004, après 200 ans de friche. Des sculptures réalisées lors des quatre précédents symposiums de sculpture, événement organisé tous les deux ans par la Ville de Marmoutier, ont été intégrées dans le mur, faisant de ce dernier une véritable vitrine du savoir-faire des sculpteurs.



Après la partie nord, située sur le parking et derrière les écoles, la ville souhaite entreprendre la rénovation de ce segment Est dont l'aspect actuel suscite l'inquiétude : effondrement partiel du mur par endroits, invasion par les végétaux, faible visibilité.





A cette fin, la commune lance un appel aux dons via la Fondation du Patrimoine.

Les fonds récoltés serviront à financer des travaux de reconstruction, de consolidation et de mise en valeur de l'édifice. Cette partie du mur, une fois reconstruite et dégagée, constituera avec l'ensemble du mur blanc dont elle est partie intégrante, une invitation pour les visiteurs à s'engager dans le centre-ville et découvrir ses nombreuses richesses patrimoniales.

Faire un don en ligne :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/mur-des-jardins-de-labbaye-de-marmoutier>

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DU MUR BLANC



Oui, je fais un don pour aider la restauration du mur blanc des jardins de l'abbatiale

Par chèque :

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine MUR BLANC DES JARDINS DE L'ABBATIALE à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine-Délégation Alsace, 9 place Kléber, 67000 Strasbourg

Le montant de mon don est de : _____ €

Nom ou société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Réduction d'impôt à hauteur de, respectivement :

- 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable

- 75 % du don et dans la limite de 50 000€

- 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.



Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs

Marmoutier 12 Septembre 2021 15h00 Salle communale Rue de la Synagogue

En liaison avec le Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien, la commune de Marmoutier, Monsieur le maire, Madame l'adjointe à la culture et l'association Valeurs de la République s'associent aux Journées Européennes de la Culture Juive, eu égard à la cérémonie à Auschwitz-Birkenau le 23 Mai 2022 en hommage aux victimes déportées et assassinées, en particulier celles de l'ancien canton de Marmoutier et celles d'Alsace-Moselle.

Monsieur Alain Kahn propose de présenter le calvaire de son père déporté et rescapé d'Auschwitz.

Avec les maires de Marmoutier et de Schwenheim, l'extermination des communautés juives de ces deux communes de l'ancien canton de Marmoutier sera l'occasion de se remémorer les familles maurimonastériennes et schwenheimois qui ont disparu tragiquement à Auschwitz-Birkenau ou dans les autres centres de mise à mort et camps de concentration, avec comme corollaire la destruction locale de la « culture juive et du patrimoine juifs ». A cette occasion, il sera fait appel aux habitants afin d'apporter documents ou témoignages, s'ils existent encore, afin d'étayer la documentation des élèves pour préparer la cérémonie en l'hommage des victimes de la déportation et de la Solution Finale.

L'association « Valeurs de la République » en association avec le Lycée Adrien Zeller de Bouxwiller présentera brièvement le projet global « Auschwitz 1942-2022 La Réconciliation sur les Cendres » parrainé par le Député Patrick Hetzel et le Sénateur Claude Kern. L'élu du Palais du Luxembourg, s'il est disponible, est prévu pour présider la cérémonie à Birkenau. Les élus nationaux seront cordialement invités à prendre la parole s'ils nous honorent de leur présence. Mme le professeur Laurence Jost-Lienhard exposera le projet pédagogique « Kaddish pour un prof ». Nous nous joignons à elle, pour inviter en particulier la centaine de participants de Marmoutier/Schwenheim à la cérémonie d'Auschwitz-Birkenau à ces présentations dans l'ancienne synagogue de Marmoutier. En complément du projet Auschwitz, dans le cadre de la mise à jour des fiches des déportés, le Colonel (er) Roland Sinteff vous informera pour le séjour prévu en 2023 en Israël à Yad Vashem.

Lors de la cérémonie de Birkenau avec les 80 élèves des 3 lycées, pour sceller la « Réconciliation sur les Cendres », les participants entonneront avec eux le « Chant des Marais » pour marquer leur profond respect envers les victimes, saluer leur mémoire et partager lors du recueillement leur souffrance et leur calvaire. Espérant susciter votre intérêt, nous serons particulièrement honorés de saluer tous les Maurimonastérien-ne-s présent-e-s à l'occasion de cette journée particulière.

Colonel (er) Norbert Zorn, Mme Ingrid Töldte

| | |
|--|---|
| <p>Loin vers l'infini s'étendent De grands prés marécageux Et là-bas nul oiseau ne chante Sur les arbres secs et creux</p> <p>Ô terre de détresse Où nous devons sans cesse Piocher, piocher.</p> <p>Mais un jour dans notre vie Le printemps reflurira. Liberté, liberté chérie Je dirai : « Tu es à moi. » Ô terre enfin libre Où nous pourrons revivre, Aimer, aimer.</p> | <p>Dans ce camp morne et sauvage Entouré de murs de fer Il nous semble vivre en cage Au milieu d'un grand désert.</p> <p>Bruit des pas et bruit des armes Sentinelles jours et nuits Et du sang, et des cris, des larmes La mort pour celui qui fuit.</p> |
|--|---|



Contact Marmoutier : ingrid.toldte@orange.fr Madame Ingrid Töldte, adjointe Culture, Mémoire, Patrimoine, mairie de Marmoutier
Contact Schwenheim : association.pro-patria@orange.fr Colonel (er) Norbert Zorn « Valeurs de la République /Alsace-Moselle/Pro- Patria »

Pour la bibliothèque, cette année fut intense avec la crise sanitaire et les différentes mesures qui ont dû être mises en place.

Les bénévoles volontaires ont ainsi permis de faire peau neuve pendant le 1er confinement : peintures, rangements...

A cette occasion, la bibliothèque s'est réinventée dans le but de satisfaire et de ne pas perdre le lien avec ses lecteurs en proposant des sacs mystères. Un vrai succès...

Dès que les mesures gouvernementales l'ont permis, nous avons pu reprendre l'accueil des écoles, ainsi que les ateliers animés par Véronique, Virginie et les bénévoles.

Ces ateliers sont organisés dans le respect le plus total des règles sanitaires et toujours sur inscription.

Et ce fût un plaisir d'accueillir à nouveau nos chers lecteurs !

Malgré le contexte actuel qui ne doit pas empêcher nos projets, nous souhaitons continuer d'organiser les lectures de contes, les ateliers, l'accueil des classes...

Nous continuons également de compléter nos collections tels que les mangas si appréciés de nos lecteurs ados...

La bibliothèque continuera de proposer des ateliers les mercredis après-midi et le dernier samedi du mois. La traditionnelle lecture du conte du mercredi reprendra dès

que possible, ce n'est que partie remise.

De plus, la bibliothèque, en collaboration avec la mairie, vous proposera également dès juin 2021 de découvrir ou redécouvrir les auteurs et les acteurs de Marmoutier ou locaux tels que Timothée Ostermann, Anne Sophie Schlick, Françoise Ruhlmann, Félix Sigrist, Jean Paul Lerch, Jacky Israël, Christèle Hamm ou encore Albert Kahn.

Vous pourrez découvrir leurs ouvrages que la bibliothèque mettra à l'honneur sous forme d'exposition semi-permanente. Tous ces ouvrages sont évidemment consultables et/ou empruntables.

La Bibliothèque vous accueille et reste ouverte tout l'été !

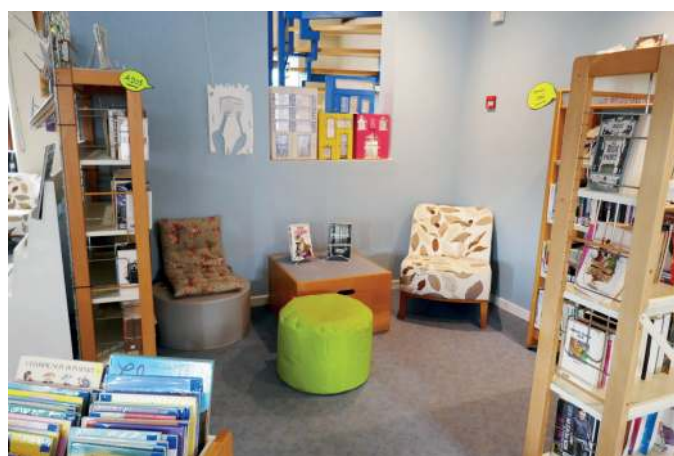
- Mardi 14h-17h
- Mercredi 10h-12h et 14h-17h
- Jeudi 14h-17h
- Vendredi 17h-19h
- Samedi 14h-17h

Toutes les informations concernant la bibliothèque, son planning, ses actualités sont consultables sur notre Facebook ou sur notre blog :

- <https://bibliothequemarmoutier.blogspot.com>
- <https://www.facebook.com/Bibliothèque-Marmoutier-110432663945190>



Espace Enfant



Espace Ado

DÉPART EN FANFARE

Ce mois de juin, la bibliothèque avait pour thème « Départ en fanfare ».

Quel plaisir et quelle joie de s'imaginer un départ en voyage à l'arrivée de l'été !

Pour nous, ce départ en fanfare est plus emprunt de nostalgie puisqu'il s'agit du départ à la retraite de Véronique Bilger, bibliothécaire au sein de la bibliothèque depuis 20 ans.

Véronique, par son enthousiasme et son dynamisme, a su faire vivre pleinement et évoluer la bibliothèque.

Elle a su mettre en place un fond de documents tout à fait remarquable : documentaires, romans pour les jeunes et moins jeunes. Cette variété permet à chacun de trouver son auteur préféré ou d'en découvrir d'autres. Véronique a créé une relation de confiance, d'échange avec notre public. Combien de lecteurs/lectrices voulaient avoir le conseil de Véronique en matière de lecture ou de nouveautés.

Plusieurs événements ont pu être mis en place pendant ces 20 ans grâce à son énergie : des rencontres avec des auteurs, des nuits à la bibliothèque mais également des soirées plus thématiques comme des conférences sur le Sergent Hoff par exemple ou la cérémonie du thé...

Véronique a également organisé des lectures de contes ou des ateliers avec les enfants qui se régalaient à l'idée de venir la voir parce qu'elle « est très gentille et trop rigolote ».

Elle s'est montrée inventive durant cette période difficile de confinement en proposant des sacs mystères pour le public. Celui-ci s'est montré ravi de cette initiative et des découvertes dans les sacs. Véronique a également profité de ce moment particulier pour lancer la rénovation de la bibliothèque, un très beau chantier où se mêlaient bénévoles et volontaires...

Enfin, tout cela n'aurait été possible sans la belle équipe de bénévoles qu'elle a su fédérer autour d'elle depuis ces nombreuses années et qui lui ont été fidèles et efficaces dans tous ces projets.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe est en place et garde quelque part son dynamisme, son énergie communicative et son amour des livres. Toutes ces belles valeurs qu'elle a su transmettre sans compter.

Véronique,

Il est temps aujourd'hui de te laisser partir vers de nouveaux horizons, projets et envies....

Que ta retraite soit voyageuse, couturière, spectaculaire, entourée des tiens !

"Le monde est un livre et ceux qui ne voyagent pas, n'en lisent qu'une seule page". St Augustin

Bonne lecture à toi,

Virginie et sa nouvelle équipe de bénévoles,

Bernadette, Béatrice, Michèle, Sophie, Annie, Camille, Marie-Louise et Thierry



" Les vacances démarrent ! "

La bibliothèque se met aux couleurs de l'été...

Notez bien les nouveaux horaires :

- Mardi 14h-17h
- Mercredi 10h-12h et 14h-17h
- Jeudi 14h-17h
- Vendredi 17h-19h
- Samedi 14h-17h

Communes Sans Frontières



L'Association Communes Sans Frontières souhaite organiser un Marché de Noël le 27 et 28 novembre 2021 dans la Salle Multifonctions du Schlossgarten si les conditions sanitaires le permettent.

DANSES ET NATURE RESTENT AU PROGRAMME !

Face à la richesse de notre environnement sur le piémont vosgien, l'association propose ses activités nature pour 2021, avec une attention à l'extrême diversité de la nature – oiseaux, mammifères, arbres, microfaune, zones humides... – ainsi qu'aux enfants, avec des programmes adaptés aux familles.

Côté pratiques corporelles, l'indisponibilité des équipements communaux met en sommeil certains rendez-vous. Des solutions, des alternatives, avec de la créativité, émergent pour d'autres !

Danser encore

Danse innée : cette pratique de danse libre suit les saisons, pour faire vivre un temps de méditation en mouvement dans l'énergie du moment, avec Lydia Christmann. Rendez-vous mensuel, le 4e lundi du mois. En suspens du fait de l'indisponibilité de la salle communale.

LUNDI « Danse ! » : deux heures pour retrouver son corps, le mettre en mouvement et explorer l'improvisation. Rendez-vous bimensuel, les 1er et 3e lundis du mois. En suspens du fait de l'indisponibilité de la salle communale.

Ouvrons le bal : le rendez-vous convivial de la danse trad / folk du piémont. Un samedi soir de temps en temps... En suspens du fait de l'indisponibilité de la salle communale.

Trad impro bal : avec Sylvain et Catherine Piron, une version « covid19 » d'Ouvrons le bal est née, plus tournée vers l'extérieur, la distanciation et la spontanéité...

« **Jour de danse** » est une expérience à vivre, autour de la folie de la danse improvisée, étalée et concentrée à la fois dans un cycle circadien - 24 heures de danse entrecoupées de pauses et d'une courte nuit.

C'est au solstice d'été 2020, autour de Marmoutier, avec « **En corps en liberté** », qu'a jailli cette résurgence de l'épidémie des danseurs fous de Strasbourg de 1518. À l'époque, l'évêché les avait envoyés chercher la guérison auprès de Saint-Guy, à la grotte Saint-Vit, au-dessus de Saverne, non loin de là... Les éditions sont proposées à des petits groupes, en itinérance selon les disponibilités des lieux susceptibles d'accueillir l'événement. Après une édition sur la danse et la voix avec « **Danse en voix** », puis sur le jeûne et la danse avec « **Plume²⁴** », une édition se prépare pour le solstice d'été.

Dame nature et cie : le corps, l'esprit, les sens

Dame nature et cie est un lieu d'exploration de la nature dans tous ses états. Y compris l'espèce humaine ! C'est pourquoi Frédéric, le guide de Dame nature et cie, passionné à la fois d'environnement et de danse, anime ces temps en y associant le corps et les sens.

Comme entrée en matière, c'est une méditation somatique – de soma, le corps tel qu'il se vit pour chacun et chacune, différent de celui appréhendé par les sciences (anatomie, médecine, physiologie...) ou le regard sociétal (esthétique, spectacle vivant...) – pour aiguïser la proprioception – la sensation de son propre corps, de soi.



Association L'Envolée

Ensuite la promenade est l'occasion de partages naturalistes variés, basés sur des connaissances, des souvenirs, des observations, des questions, des témoignages. Ils comprennent également des lectures, des présentations de documentation technique et d'illustrations issues de la photothèque de l'association.

Enfin, des ateliers ponctuent ce temps partagé avec la nature. Pour tester ses connaissances, apprendre à se repérer seul.e, acquérir du vocabulaire et des notions par la pratique, mais aussi explorer et aiguiser ses capacités sensorielles : la vue, l'odorat, l'ouïe, le toucher, voire le goût selon les saisons.

Les rendez-vous « spécial familles », dédiés aux enfants de 4 à 10 ans accompagnés d'un adulte, s'inspirent de cette trame en l'adaptant à leur imaginaire, leur enthousiasme, leur esprit ludique et leur capacité d'attention.

Ainsi, depuis le début de l'année, l'association a proposé un panel d'activités nature, entre autres autour des oiseaux, des mammifères, des étoiles et des planètes :

- la conjonction de Saturne et Jupiter le 17 décembre 2020
- la Hulotte le 7 janvier
- les oiseaux face à l'hiver le 17 janvier
- le réveil de la forêt le 20 février
- sur les traces des animaux le 13 mars
- le retour des oiseaux migrateurs le 11 avril
- une balade à vélo le long du canal de la Marne au Rhin, le 18 avril

Contactez l'association et être informé.e :

L'association diffuse ses programmes mensuels par les médias locaux (DNA, Le Savernois, programme de l'Office de tourisme) et par deux lettres d'information électroniques, l'une dédiée aux pratiques corporelles et aux danses et l'autre à la nature.

Pour s'abonner et recevoir mensuellement l'une et/ou l'autre, écrire à lenvolee@lilo.org en précisant quelle lettre vous intéresse.

École de musique

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2021/2022



Les activités de l'école de musique ont été interrompues depuis novembre 2020 en raison de la crise sanitaire. Certains élèves continuent de travailler par le biais de la visioconférence.

Tous les moyens ont été mis en place pour faire progresser nos élèves: Messenger, FaceTime, Whatsapp, Skype et Zoom. Cela ne remplacera malheureusement pas les cours en présentiel !

Aucune manifestation n'a ou n'est programmée, ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve.

En tout cas, nous préparons dès à présent la rentrée de septembre 2021. Les traditionnelles portes ouvertes qui permettent aux élèves débutants de découvrir et d'essayer les instruments, aux parents de prendre connaissance de la pédagogie spécifique ne pourront pas être organisées cette année.

En pratique, comment faire pour s'inscrire?

Vous pouvez téléphoner au 06.08.49.45.85. ou envoyer un mail à info@danieljurquet.com.

Tous les renseignements vous seront donnés pour concrétiser votre inscription.

Vous pouvez également consulter le site www.danieljurquet.com.

J'espère que nous pourrons bientôt retrouver nos élèves en présentiel. D'ici là, prenez soin de vous et des vôtres.

Bien à vous.

Daniel JURQUET - Directeur de l'école de musique

NOUVEAUTÉ : LE CIRCUIT DES CORMIERS SUR GOOGLE MAPS

Notre ville est régulièrement présentée dans les divers journaux locaux comme « la ville aux cormiers », et ils ont bien raison car notre ban communal concentre plus de 80 cormiers qui ont entre un an à 300 ans et plus.



Cormier labellisé « Arbre remarquable » d'Antoine Lerch

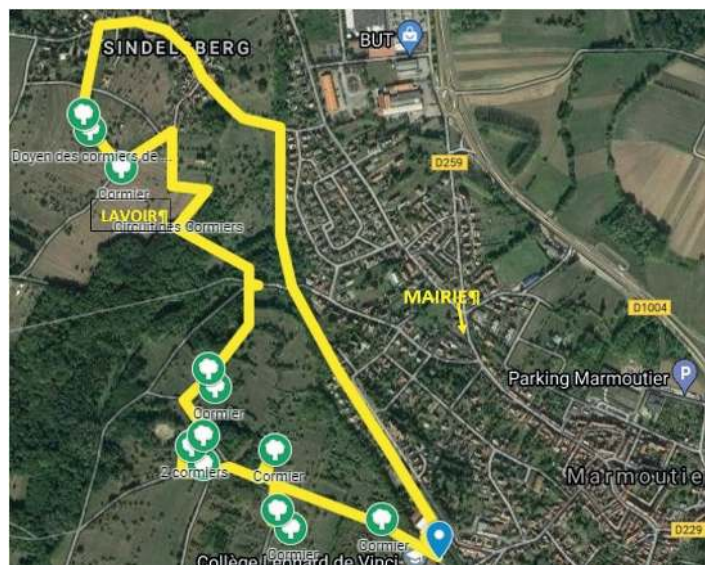
Où les trouver ? Où les voir ?

Pour les trouver sans un œil expert c'est un peu plus compliqué mais pas impossible.

Le Bonheur est dans le Pré organise 2 sorties guidées par an à la découverte des cormiers et a créé un circuit avec une plaquette détaillée disponible en mairie.

Mais encore ?

A l'heure du numérique, ce circuit est disponible via un tracé sur Google Maps



Certains membres de la municipalité ont pu être guidés par notre bien aimé maître d'école à la retraite, Robert Luttmann, pour une sortie éducative de 2 heures afin de créer le tracé sur Google Maps. Ce circuit est disponible en scannant le QR code ci-contre, ou sur :



<http://cormiers.circuits.marmoutier.fr>

Circuit des cormiers

En un petit résumé, nous sommes allés sur la colline du Heckberg pour y voir des jeunes cormiers (moins de 100 ans), pour ensuite poursuivre vers l'arbre remarquable situé près du lavoir et enfin finir sur les hauteurs du Sindelsberg pour y trouver 2 arbres tricentenaires considérés comme « les plus imposants de France », et qui ont pu bénéficier de cerclage afin d'être sauvés d'une fin certaine..



On vous laisse découvrir ce qu'est le cerclage – promis, c'est visible à l'oeil nu et pas besoin d'être un expert.

Mélanie Burckel,
Conseillère municipale déléguée à l'environnement et au cadre de vie

Musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien

ENFIN LA RÉOUVERTURE !



Depuis le 30 mai et après plusieurs mois de fermeture, le Musée de Marmoutier a rouvert ses portes aux visiteurs. Ceux-ci peuvent à nouveau découvrir l'exposition temporaire sur le thème des « Rites et croyances populaires en Alsace ». Ouverte depuis le 5 juillet 2020 et initialement prévue jusque fin octobre 2020, l'exposition a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2021.

Les visiteurs pourront y voir une série d'objets hétéroclites auxquels nos ancêtres prêtaient des vertus magiques et qui les accompagnaient dans leur quotidien. Ils étaient réputés protéger contre les nombreux maux qui les menaçaient : incendies, maladies, accidents, mauvaises récoltes. Ces maux pouvaient avoir des conséquences désastreuses à une époque où la science n'offrait pas tous les recours actuels.

Pour agrémenter cette exposition, Mme Béatrice Sommer a présenté la 1ère des conférences annuelles dont le thème « Les plantes, entre superstitions, magie et

guérison » a intéressé un public venu en nombre et très participatif.

A l'occasion enfin des Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juif, le musée proposera les **dimanches 5 et 12 septembre des visites gratuites de la collection judaïca**. Le **dimanche 12 septembre**, Alain Kahn, président de la Communauté israélite de Saverne, donnera la **conférence « Le parcours d'un juif alsacien rescapé d'Auschwitz »**.

En clôture de l'exposition temporaire, une conférence de Freddy Sarg, historien et ethnologue, intitulée «Autrefois, ce que nos anciens croyaient et espéraient» sera donnée à la salle communale de Marmoutier, entrée libre-plateau, le dimanche 31 octobre à 15h.

Le musée est ouvert :

- **En mai, juin, octobre et novembre** : les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le 1er mai et le 8 mai.
- **En décembre** : les trois premiers dimanches de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- **En juillet, août et septembre** : du mercredi au vendredi de 14h à 17h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- **Et toute l'année sur réservation** au 03 88 02 36 30 ou par e-mail : musee.marmoutier@orange.fr

Retrouvez des informations sur les expositions temporaires, le bâtiment du musée et nos collections sur notre site internet : www.museedemarmoutier.fr

Notre page Facebook : « Musée de Marmoutier »

CONCERT-CONFÉRENCE À LA SALLE COMMUNALE DE MARMOUTIER

Le « Concert-conférence » proposé par Hector Sabo présente, de manière succincte et condensée, le contenu global de son livre *Voix hébraïques – Un voyage dans la musique juive d'Occident*, publié récemment par les éditions Feuilles. Le livre retrace plus de trente ans d'un parcours musical et musicologique exceptionnel autour de la musique juive, avec une approche particulière qui relie constamment la musique hébraïque à la musique classique européenne, avec ses rapports étroits et souvent méconnus.

Avec Jean Moissonnier, basse, Micaël Berger, flûte traversière et Hector Sabo, auteur du livre, musicien et musicologue.

Hector Sabo : musicien-compositeur (piano, orgue, clavecin) et chef de chœur. Chargé de la direction musicale des chœurs à la Grande Synagogue de Strasbourg de 1988 à 2007, il a fondé plusieurs ensembles vocaux et instrumentaux tels que l'Ensemble Simplemente Tango, la Truite Lyrique et l'Ensemble Vocal Hebraïca.

Jean Moissonnier : Professeur des écoles de profession et chanteur par passion, il travaille sous la direction d'Hector Sabo, au sein des ensembles Hébraïca et la Truite Lyrique, et des Polyphonies Hébraïques de Strasbourg.

Micaël Berger : professeur de formation musicale à l'école municipale de musique de Saverne, il se produit régulièrement en concert en Alsace, en France et en Suisse. Il a participé à l'enregistrement de plusieurs

albums : à Zurich avec la chanteuse Edit Szabo, mais aussi avec les Polyphonies hébraïques de Strasbourg. En collaboration avec Hector Sabo, il a composé un cycle de 6 pièces pour flûte traversière et piano intitulé « La danse du Soleil ».

Rendez-vous le 10 octobre à 16 h à la Salle communale.



CONCERT-CONFÉRENCE
d'Hector Sabo
d'après son livre "Voix Hébraïques"

Une invitation à un voyage musical et historique dans la musique juive d'Occident par Hector Sabo, auteur, musicien et musicologue.

accompagné de
Jean Moissonnier
au chant et
Micaël Berger
à la flûte traversière

LE 10 OCTOBRE À 16H
À LA SALLE COMMUNALE DE MARMOUTIER

Entrée libre - Plateau
Informations et réservations :
07 83 67 62 59

 Ville de
Marmoutier

Club des Petites Mains

DES NOUVELLES DU CLUB DES PETITES MAINS

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réouverture; par contre, quelques changements prendront effet. Ouverture le mardi de 14h à 17h. Des activités manuelles (tricots crochets coutures, etc) seront prévues. Mais ce sera aussi un point de rencontre pour les non-manuels afin de papoter ou de faire des jeux de société. Le club est gratuit et exclusivement féminin. Café et gâteaux seront offerts. Dans l'attente de la levée des conditions sanitaires, nous vous attendrons.

Contacts : Domi au 06 10 95 91 72
ou Annie au 06 15 46 24 44



POINT D'ORGUE ENTAME SA 4ÈME SAISON ESTIVALE.

Malgré la situation sanitaire, nous continuons à faire vivre ce lieu unique et innovant. Nous avons organisé une rencontre avec les organistes du territoire pour leur faire découvrir Organum XXI, mais aussi pour évoquer des pistes de collaboration. Une nouvelle enquête game a vu le jour, et notre parcours de visite a été agrémenté d'une belle console Mulheisen. Nous sommes impatients de vous accueillir cet été !

Gratuité pour les Maurimonastérien(ne)s

Après de long mois de fermeture liés à la crise sanitaire, l'équipe de Point d'Orgue a hâte de retrouver les visiteurs et espère que les Maurimonastérien(ne)s seront au rendez-vous. Pour cela, la visite du centre et d'Organum XXI est toujours gratuite pour tous les habitants de Marmoutier.

(Offre valable une seule fois par an, sur présentation d'un justificatif et hors programmation culturelle).



L'orgue Silbermann et Organum XXI en 3D

En partenariat avec l'INSA Strasbourg (Institut National des Sciences Appliquées), la commune et les Amis de l'Orgue Silbermann, nous avons travaillé sur un projet de modélisation 3D des deux orgues de Marmoutier. Ce travail a été réalisé par Anaïs Branthonne, étudiante à l'INSA, dans le cadre de son projet de fin d'étude.

Nouvelle enquête game : Vengeance meurtrière

En 2021, nous vous proposons une nouvelle enquête à résoudre: un meurtre effroyable a eu lieu à Point d'Orgue. Vous et votre équipe devrez faire preuve de déduction et d'analyse pour suivre les pistes et ainsi trouver l'assassin et son mobile. Pour vous aider : des rapports d'enquête et un adjoint de la police. Une véritable immersion dans une enquête policière.

Réservation obligatoire.



Évolution parcours

Durant l'hiver, quelques changements ont eu lieu dans notre parcours interactif, avec la mise en place de nouveaux panneaux pour en apprendre davantage sur le fonctionnement de l'orgue. L'ancienne console de Saint Thomas (facture Mulheisen) nous a également rejoint. Après un bon coup de nettoyage, elle trône majestueusement dans l'espace console et vous pourrez venir la découvrir dès notre réouverture.



Programmation été 2021

Si la situation sanitaire le permet, une programmation spéciale vous attend cet été.

Nous avons lancé notre saison le **dimanche 11 juillet** avec une **après-midi visite gratuite pour tous**. Vous avez pu découvrir notre nouvelle **exposition** sur le thème de la **musique de film** et aussi assister à un concert à 15h et 16h30 sur ce même thème avec Arthur Skoric, organiste titulaire de l'orgue de chœur de la cathédrale de Strasbourg. Un atelier pour les plus jeunes a également été proposé.

Tous **les mercredis après-midi**, un **atelier jeune public** sera proposé : entre construction d'instruments, création d'ambiance sonore pour film ou encore découverte de la Machinarmonium, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Des **concerts auront également lieu en juillet et en août**. Retrouvez tous nos événements sur notre site internet : cip-pointdorgue.fr

CONCERT DE LA ROZA ENFLORESE, CHANTS JUDÉO-ESPAGNOLS

Le samedi 28 août à 18h00, le Festival de musique médiévale Voix et Route Romane propose à l'abbatiale de Marmoutier un concert du groupe belge La Roza Enflorese.

En 2000, la chanteuse Édith Saint-Mard et le flûtiste Bernard Mouton créent l'ensemble La Roza Enflorese afin d'interpréter le répertoire monodique séfaraide.

Le répertoire traditionnel séfaraide est celui des Juifs espagnols exilés après 1492 sur le pourtour Méditerranéen et en territoires ottomans. Ce sont, pour la plupart, des textes qui se placent du point de vue des femmes. La féminité séfaraide est ici présentée avec une richesse instrumentale inhabituelle.

Constitué de musiciens aux horizons musicaux variés, l'ensemble présente ces chants dans le cadre d'une rencontre entre musiques anciennes, musiques traditionnelles et musiques actuelles, faisant appel tant aux techniques instrumentales classiques et inspirées des musiques populaires, qu'à l'improvisation.

L'entrée au tarif plein est de 19 euros. Tarif réduit à 16 euros et tarif jeune à 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Plus d'infos sur le site du Festival : <https://www.voix-romane.com>

Renseignements au 07 83 67 62 59

- Édith SAINT-MARD, chant
- Bernard MOUTON, flûte à bec, cromorne
- Peter VANDEVEIRE, viole de gambe
- Philippe MALFEYT, vihuela, oud
- Vincent LIBERT, percussions



Photo © France Dubois

Suite à la pandémie de Covid-19 qui est toujours présente, la section du club vosgien a été amenée à suspendre les sorties prévues au programme 2021.

Par contre, les membres continuent à entretenir les sentiers afin de proposer aux randonneurs de passage des chemins de qualité. Tout le secteur est régulièrement vérifié par les veilleurs qui remontent au fil de l'eau les anomalies constatées. Des séances de travail sont ainsi programmées pour résoudre ces problèmes. Si des personnes sont intéressées par ces sorties de travail, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec le Président du club au 03 88 91 80 65 ou par mail à l'adresse suivante : cv.marmoutier@gmail.com



Dégagement des arbres sur les tombes du cimetière israélite



Sentier encombré par des arbres

Cette année, différents travaux sont prévus, à savoir :

- Mise en place d'un escalier près du cimetière israélite à l'entrée du Tannenwald
- Mise en place d'une passerelle entre la Hardt et la Hoube (voir photo de la passerelle provisoire)
- Remise en état des bancs de l'intérieur de la gloriette du Geisfelswasen.
- Mise en place de quelques marches d'escalier sur le sentier chevalet rouge



Support pour la nouvelle passerelle

Dès que la situation sanitaire s'améliorera et que la réglementation sur les regroupements à l'extérieur s'allègera, les sorties prévues au programme pour le 2ème semestre reprendront.

Adhérer au Club Vosgien de Marmoutier contribue au financement de l'entretien de nos sentiers, fréquentés par les randonneurs, joggeurs, Vttistes de la région et hors région. Ce travail est effectué par des bénévoles, amoureux de la nature, qui vous adressent leurs remerciements pour votre soutien.

Formulaire d'adhésion sur notre site internet : www.club-vosgien-marmoutier.org

PROGRAMME 2021

JUIN-JUILLET-AOUT VESPERALE

Tous les 1er et 2ème jeudi (sauf mauvais temps ou alerte orange) à partir de 17h30 – Niv1 Détail de la sortie dans les DNA ou sur le site du CV

4 Juillet

JOURNEE TRAIN - RANDO

Inscription 20/06 - Marm.7h30 – Molsheim (gare) 8h - Trajet train jusqu'à Bourg Bruche - Les Charasses - Saint Blaise la Roche - Poutay - La Croisette - Pont des Bâts - Les hauteurs d'Albet - La Claquette - Schirmeck - retour à Molsheim en train - Niv.4 - Christian Becker

7 Juillet

AUTOUR DU KAGENFELS -

Marm.8h30 - Vorbruck (parking bus) 9h30 - Kagenfels - Kreuzweg - Maison forestière Ochsenlager - Verlorene Eck - Niv.3 - Jean-Paul Lerch

10 au 14 Juillet

DECOUVERTE DE LA CLUSAZ -

Inscription (complet) - Acompte 400€/personne - Les Confins (centre de vacances Azuréva) Marm.8h - Evian (Office de Tourisme, place de la Porte d'Allinges) 14h30 (visite de la ville) - randos Niv.3 et 4 - Mireille et Jeannot Nussbaum

25 Juillet

LE CIRCUIT DES MOULINS A VELO

- Marm. 8h30 – Strasbourg (Pont Pflimlin) 9h30 - 55 km - facile - Marianne et Pierre Haeming

04 Août

SUR LES HAUTEURS DE SAINT

QUIRIN - Marm. 8h30 - Saint Quirin (place de l'église) 9h30 - Château de Turquenstein - Roche des Fées - Niv.3 - Jean-Paul Lerch

14 et 15 Août

A VELO DANS LE SUNDGAU -

Inscription 10/06 – Acompte 90€/ personne - Hôtel Altkirch - Marm 7h30 Assez difficile - Roger Schmitt
1) Aspach - Canal du Rhône au Rhin -

Eglingen - Dannemarie - Altenach - Seppois le Bas - Courtavon - Liebsdorf - Seppois le Haut - Carspach - 70km

2) Altkirch - Hirsingue - Bettendorf - Ruederbach - Koestlach - Ferrette - Bouxwiller - Grenzingen - Altkirch 70km

22 Août

SORTIE MEMORIELLE GRANDE

GUERRE - Marm. 8h - Le Bonhomme (place de l'église) 9h45 - Cimetière Duchesne - Tête des Immerlins - Tête des Faux - Rocher du Corbeau - Etang du Devin - Niv.3 - Roland Burger

01 Septembre

DU HORN AU SCHARRACH - Marm.

8h30 - Dompeter 9h - Chapelle Saint Denis - Notre Dame d'Altbronn - Horn - Scharrach - Chapelle Saint-Armand - Canal de la Bruche - "Baptistère" d'Avolsheim - Niv.2 - Jean-Paul Lerch

12 Septembre

CHATEAUX DES VOSGES DU NORD

- Marm.8h - Lembach (Refuge du CV) 9h - Châteaux du Loewenstein-Schlossberg-Hohenbourg - Wegelnburg - Niv.3 - Gérard et Christine Hollaender

19 Septembre

A VELO AU PIEMONT DES VOSGES

- Marm. 8h30 - Rosheim (parking gare) 9h - Boersch - Saint Nabor - Ottrott - Heiligenstein - Barr - Mittelbergheim - Andlau - Eichhoffen - Stotzheim - Zellwiller - Valff - Obernai - Rosheim - 70km - Assez difficile - Gérard Hollaender

03 Octobre

RANDO AUTOMNALE DU DISTRICT

2 à DABO - Inscription 26/09 - Guy Muller

06 au 11 Octobre

MARSEILLE 2 DE SORMIOU A LA

COTE BLEUE Groupe 2 - Inscription 01/02 - Acpte 600€/pers. - Trajet en TGV - Hôtel Ibis - Niv.3 - Monique Linder - Camille Liehn - 1) Calanque

de Sormiou par les Baumettes - 2) Les Barres de Saint Esprit (lieux de tournage des principaux films de Pagnol) - 3) Les sommets du massif de Marseilleveyre - 4) De la calanque de Niolon à la calanque de Méjean - 5) Visite intérieure de la Cité Radieuse et pique-nique sur la plage de la Sablette

15 Octobre

LA SAVERNOISE. Départ 19h – Lors de l'inscription sur le site de la Savernoise renseigner "Club Vosgien Marmoutier"

17 Octobre

LES VOSGES DU NORD EN

AUTOMNE - Marm. 8h - Niederbronn

(Source Lichteneck) 9h - Heidenkopf - Taubensee - Col de la Liese - Grand Wintersberg - Camp Celtique - Niederbronn - Niv.3 - Danielle Stengel

19 Octobre

JOURNEE FILLES DU CVM -

Inscription 10/04 - Marm. 8h - Région de Sarrebruck - le chemin frontalier de la Blies - Thermes du Saarland et repas - Solange MULLER - Mireille NUSSBAUM - Danielle STENGEL

31 Octobre

LA COURONNE DES 2 M - Marm.

13h15 - Wasselonne (parking Match) r3h30 - Hauteurs du Kronthal (rocher du Lion) - Vignoble de Marlenheim (Steinklotz) - Antenne du Stephansberg - Wasselonne - Niv.2 - Maurice Denninger

14 Novembre

SORTIE ANNIVERSAIRES -

Inscription 07/11 – Marm. 8h30 - Grendelbruch (parking APP) 9h - Col du Jaegerthal - Maison forestière Ochsenlaeger - Verloreneck - Col du Holderbuch - Sentier des Chercheurs d'Or - Sentier des Meules - Niv.3 Guy Muller

5 Décembre

SORTIE ET REPAS DE FIN D'ANNEE

- Détail sur le site - Camille Liehn



Les Nostalgic's

La pluie et les restrictions sanitaires n'auront pas eu raison de la 40ème édition de la fête de la musique !



Armand Geber

Orchestrée de main de maître par la nouvelle équipe de l'OMSLC épaulée efficacement par d'autres bénévoles, elle a réuni nombre de villageois de Marmoutier et alentours pour le bonheur d'entendre de la musique live et de se retrouver en famille ou entre amis.

Les trois groupes présents : Nostalgic's, Armand Geber et Maybe 4 Swing ont, par leur répertoire varié et leur plaisir communicatif de jouer, enchanté le public.



Maybe 4 Swing



Nouvelle aire de jeux



Longtemps attendue, l'aire de jeux intergénérationnelle que les enfants attendaient depuis des mois est à présent ouverte pour leur plus grande joie.

Cet espace est l'endroit où petits et grands peuvent développer leur motricité, leur confiance en soi et nourrir leur imaginaire et leur relation aux autres en s'amusant sur les différents agrès qui nous laissent entrer dans un univers aux couleurs de « Robin des Bois ».



Les enfants peuvent se dépenser en sautant sur un trampoline pour entamer un parcours d'équilibre et finir comme une flèche sur un deuxième trampoline en forme de cible. Puis ils auront le choix d'aller s'amuser sur les superbes balançoires ou bien d'aller faire un tour de tyrolienne.



Les petits pourront s'engager sur une structure multi-activités avec deux petites tours, un tunnel, un toboggan où ils pourront s'amuser sur un jeu à ressort ou un tourniquet, le tout scélé sur un sol coulé.

Les plus grands pourront également tester leur talent de grimpeur sur un petit mur d'escalade, un filet araignée, un tunnel, des tours, un toboggan et même un mât de pompier.



Nos ados, tout comme les adultes, ne sont pas oubliés pour autant. En effet, ils pourront également profiter de ce projet grâce à la table de ping-pong ou faire un peu de sport grâce à un agrès de musculation et un vélo elliptique.

Cet espace est l'endroit idéal où les parents, les nounous, les mamies et papys pourront surveiller leurs enfants assis tranquillement et en toute sécurité, aussi bien sur des bancs que des tables de pique-niques.



Plus de 1 800m² où toutes les générations confondues passeront ainsi de merveilleux moments au pied du Mur Blanc, fierté de notre commune.

Ce dernier projet complète et finalise « l'Espace Éducatif Intercommunal Albert Kahn ».

Clarisse Vitorino, déléguée vie associative et jeunesse

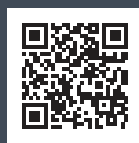
agissez pour l'environnement et la qualité de l'air

diminuez le prix de vos trajets quotidiens

boostez votre pratique sportive

200€

Pour l'achat d'un vélo électrique



le Pays de Saverne Plaine et Plateau et votre communauté de communes s'associent et proposent aux habitants non imposables* du territoire une aide financière pour acquérir un vélo à assistance électrique.

* total de l'impôt sur le revenu net inférieur ou égal à 0€

Conditions et formulaire sur

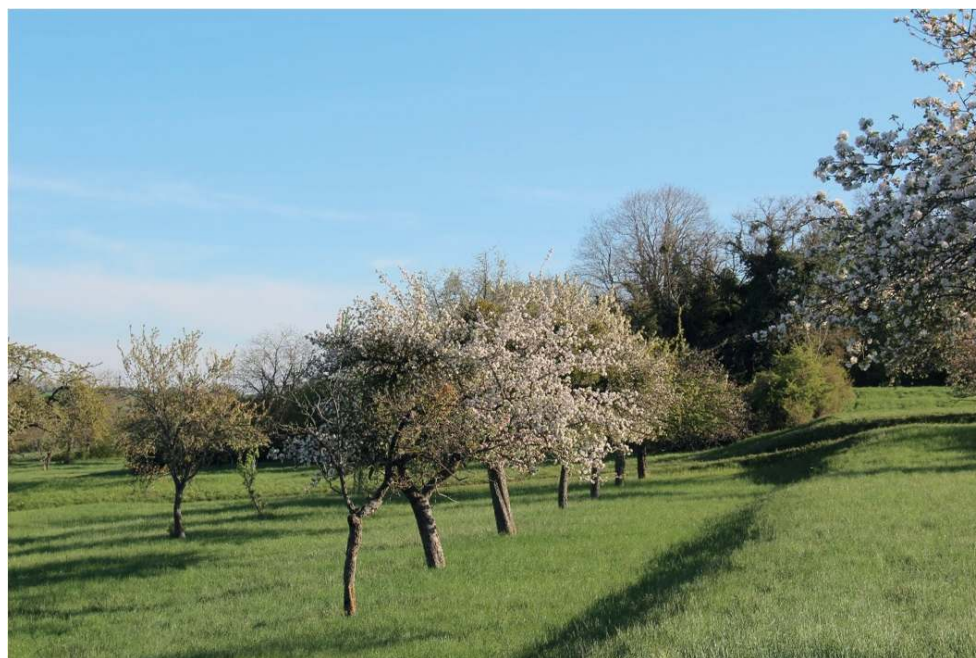
www.unveloelectrique.paysdesaverne.fr

pour plus de renseignements : 09 72 44 31 39 | unveloelectrique@paysdesaverne.fr

VERGERS ET HAIES CHAMPÊTRES À MARMOUTIER

L'un des objectifs principaux de l'association « le Bonheur est dans le pré » à sa création en 2009 était la sauvegarde de notre patrimoine naturel, notamment les vergers et les haies champêtres si caractéristiques de nos paysages.

Le verger aussi appelé pré-verger, verger haute-tige ou écoverger permet d'associer des arbres fruitiers hautes-tiges et la prairie. Présent depuis des siècles sur notre territoire, il connaît un vrai développement aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, l'âge d'or en Alsace s'étalant des années 1930 au début des années 1950.



Le travail patient de nos ancêtres jusqu'à nos grands-parents ont ainsi façonné l'écrin fleuri de nos vergers, élément indissociable de l'image traditionnelle de nos villages. Le développement de l'agriculture moderne, notamment les primes incitatives de la Politique Agricole Commune (PAC) pour l'abattage des arbres hautes tiges à la fin des années 1960, les ont fait disparaître peu à peu. En 50 ans, les surfaces en Alsace, se sont réduites d'environ 80 % dont plus d'un tiers entre 1982 et 1998. Tout comme les haies dont on connaît aujourd'hui les bienfaits pour l'environnement, ce type de culture ne semblait plus adapté aux nouveaux standards agricoles, les machines devenant de plus en plus encombrantes.

A Marmoutier, durant plus de dix siècles les moines et les artisans paysans ont cohabité avec les commerçants qui commercialisaient le fruit des terres de l'abbaye. Le village se situe sur une zone de transition entre les terres agricoles du Kochersberg à l'Est et la forêt vosgienne à l'ouest. Cette position a sans doute permis de préserver plus qu'en plaine nos paysages bocagers.

Le pré-verger est depuis 2018 classé dans l'agroforesterie, qui est un mode d'exploitation des terres agricoles associant les arbres et les cultures. Les meilleurs experts mondiaux en agronomie réhabilitent ainsi ce mode de gestion. En France, l'INRA a ainsi montré à Restinclières dans le département de l'Hérault qu'une parcelle agroforestière de 100 ha de blé et noyers pouvait produire autant de biomasse (bois et produits agricoles) qu'une parcelle de 136 ha où arbres et cultures étaient séparés, soit un gain de 36%.

Les avantages des vergers et haies champêtres sont nombreux :

- Stabilisation du sol, protection contre l'érosion, les coulées de boue et inondations;
- Diminution des émissions de nitrate dans les nappes phréatiques;
- Rôle de brise-vent, rafraîchisseur naturel lors des canicules ;
- Augmentation de la séquestration du carbone grâce aux cultures de longue durée, un arbre peut stocker jusqu'à 150 kg de CO₂ par an;
- Production de fruits, d'eau de vie, d'huile de noix, d'herbe, de bois et de miel.

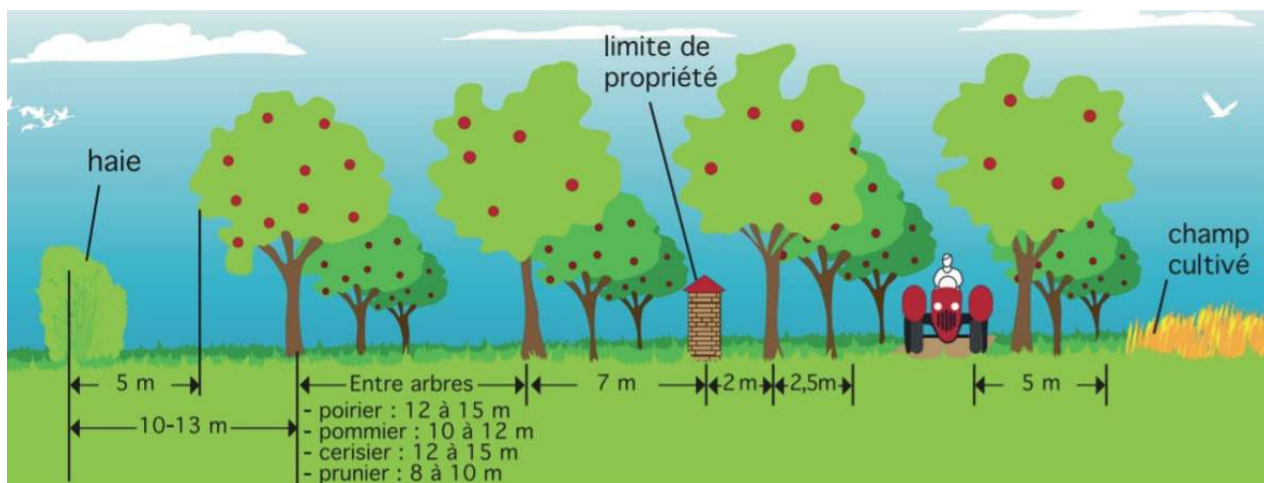
Variétés de fruitiers présentes à Marmoutier

Pommier, Poirier, Cerisier,
Cognassier, Noyer, Quetschier,
Mirabellier, prunier, kaki, abricotier,
pêcher, néflier et bien sûr Cormiers.



Réserve de biodiversité : plus de 30 espèces d'oiseaux, la chouette chevêche, les mésanges, le moineau friquet, le gobemouche gris, le rougequeue à front blanc, l'étourneau sansonnet, la pie-grièche écorcheur, l'accenteur mouchet, le Torcol fourmilier... Nous avons aussi des chauves-souris, le lérot, le hérisson et un nombre conséquent d'insectes : comme les abeilles sauvages et d'autres plus rares comme la cétoine noble ou dorée, la petite biche, ou le sinodendron cylindrique, la chevrette bleue, ou encore le lucane cerf-volant en voie de disparition.

Les haies champêtres sont des abris pour les reptiles tels que les lézards, les couleuvres ou les orvets, les amphibiens tel le crapaud commun. On trouvera aussi des mammifères carnivores tels la fouine, le renard, l'hermine, ou des rongeurs comme le loir, l'écureuil, le campagnol roussâtre, le lapin, le lièvre, le muscardin,...



Depuis quelques années la pression productiviste à l'est du ban communal reprend de plus belle. Ceux qui se promènent dans ce secteur notamment sur la « Kopp » auront constaté la transformation de vergers en champs de maïs, l'arrachage de nombreuses haies ou la mise à mal de pierriers.

Heureusement, la municipalité engage en parallèle depuis plus de 10 ans une action volontariste de plantations de fruitiers haute tige et haies. Vous pouvez vous aussi nous aider à sauvegarder notre patrimoine naturel local. L'association « Le bonheur est dans le pré » peut vous conseiller sur la gestion, la taille et la plantation des fruitiers mais aussi prendre en charge l'entretien de parcelles inexploitées au travers de baux environnementaux. Pour les maurimonastérien(e)s qui souhaitent gérer un lopin de terre ; nous faisons l'intermédiaire.



Crédits photos : Yan RIVAT

Nous contacter :

courriel : lestdanslepre@yahoo.fr

Référent verger : 07 84 10 19 28

En savoir plus :

mapassionduverger.fr

haies-vives-alsace.org

jeplantemahaie.fr

SMICTOM - Éco-manifestations

UNE PREMIÈRE EN FRANCE : UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF POUR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESponsables

La genèse du projet

Fortement impliqué dans la réduction des déchets à travers de multiples actions, le Smictom de la région de Saverne agit pour des événements écoresponsables depuis plusieurs années.

En 2019, dans le cadre d'un partenariat avec Eco-Manifestations Alsace (EMA, cf encadré) un accompagnement avec labellisation a été proposé à plusieurs événements du territoire. C'est ainsi que des compétitions de gymnastique rythmique et de judo, le salon du tri et du recyclage à Saverne et la fête des jardiniers de Weinbourg ont œuvré activement à la réduction des impacts environnementaux de leurs manifestations.



Édition 2019 de la fête des jardiniers de Weinbourg

Eco-Manifestations Alsace (EMA) est une association dont l'objet est d'accompagner les organisateurs d'événements pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques.

Forte de 3 salariés et d'un réseau de bénévoles, elle mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement. En 2018, elle a lancé la Charte des Eco-Manifestations, une démarche très concrète qui permet à tout type d'événement d'être accompagné dans sa démarche écoresponsable et de bénéficier d'un label qui valorise et garantit le sérieux des actions mises en œuvre.

Une volonté d'aller encore plus loin



Suite au succès des premiers accompagnements, le Smictom a décidé de renouveler la formule avec cette fois, l'ambition de **réunir entre 6 et 9 événements qui travailleront de concert** pour un maximum de convivialité et de collaboration.

La démarche proposée s'organisera autour de 3 sessions collectives au cours desquelles des formations et des ateliers seront organisés pour les équipes d'organisation. En parallèle, les participants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé d'EMA ainsi que de la labellisation de leur événement. Ce processus alternant les phases collectives et

l'accompagnement individuel est une première en France.

L'ensemble du coût de la démarche étant pris en charge par le Smictom de la région de Saverne, c'est là une occasion précieuse de franchir le pas pour tout organisateur de manifestations désireux d'agir et souhaitant être aidé.

C'est le 1er décembre, à l'occasion d'une réunion ouverte à tous les organisateurs d'événements du territoire du Smictom, que la démarche a été proposée à la vingtaine d'associations qui avaient répondu positivement à l'invitation. La présentation a montré qu'il était important de prendre en compte l'environnement et que cette démarche n'était pas synonyme d'efforts importants ou de surcoût. Toute association organisatrice d'événement peut, moyennant un peu d'organisation et de moyens humains, mettre en œuvre une série d'actions, même modestes. L'important étant d'initier la démarche et de se jeter à l'eau !

Le recrutement est lancé et ouvert à tous types de manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou populaires. Pour proposer votre candidature, contactez le Smictom de la région de Saverne.

L'intérêt d'agir lors des événements

En 2020 comme les années précédentes, force est de constater l'aggravation des dégâts liés au réchauffement climatique, que ce soient les inondations dramatiques dans le Sud de la France ou plus près de nous, la sécheresse constatée dans nos forêts vosgiennes. Les scientifiques nous le rappellent incessamment : il faut agir sur tous les fronts pour limiter les effets du réchauffement climatique.

Rendre un événement écoresponsable, c'est limiter ses impacts sur la planète mais aussi porter un message auprès du public à travers les actions mises en œuvre. C'est pourquoi le Smictom et EMA vous invitent à prendre contact pour toute question ou renseignement sur la démarche proposée.



10, rue du Zornhoff
67700 Saverne
Tél. : 03 88 02 21 80
smictom@smictomdesaverne.fr

1 Place Saint-Georges
67600 Sélestat
www.ecomanifestations-alsace.fr
contact@ecomanifestations-alsace.fr

QUELQUES INFORMATIONS

L'abattage de nombreux peupliers aux entrées de Marmoutier et de Gottenhouse - les billes y sont toujours entreposées - a interpellé certains d'entre vous et pourtant c'est le cycle naturel : certains troncs creux étaient devenus dangereux (il ne faut pas oublier de replanter).

C'est aussi le moment de rappeler que le peuplier est un arbre irremplaçable avec de nombreux débouchés, possédant des qualités tant au point de vue environnemental qu'en matière première durable. Comme tout bois, il sert comme bois énergie, il sert aussi comme bois d'industrie (papier et panneaux de particules).

La France est le second pays européen producteur d'emballages légers avec environ 600 millions d'unités. Le peuplier représente une excellente solution pour diminuer les emballages plastiques avec un excellent bilan carbone : 1 tonne d'emballage léger en bois produit 72 Kg CO₂, 1 tonne de carton ondulé 774 Kg CO₂ et 1 tonne d'emballage plastique 1000 kg CO₂. Le contreplaqué en peuplier ou mélangé à d'autres essences est un matériau performant. Les palettes, les emballages industriels et la

litière restent les emplois les plus connus des sciages de peupliers. Le peuplier peut aussi être utilisé pour la charpente ou pour l'aménagement de véhicule. Le recyclage est simple et évident. Le peuplier est valorisé en entier, cette filière représente 12000 emplois directs.

Le peuplier est un arbre à croissance rapide, il fait partie intégrante de notre écosystème matériels de vallées. Un hectare de peuplier capte 14 tonnes de CO₂ par an. Les acteurs publics incitent au reboisement en peuplier.

NOTA : On confond souvent le pollen avec le « coton » (issu des fleurs femelles) PAS DU TOUT ALLERGISANT mais que l'on voit voler au moment où les pollens de graminées sont nombreux.

CONTACT : Conseil National du Peuplier

47 Rue de Chaillot

75116 PARIS

Tél. 01 47 20 68 15 - Fax 01 47 23 49 20

Email. cnp@peupliersdefrance.org

www.peupliersdefrance.org



Expression du groupe majoritaire

Infos Municipales

Malgré les difficultés du moment, nous essayons d'avancer, fidèles à nos convictions, au bénéfice de toutes et tous, et aussi de préparer l'avenir en nous unissant dans les mutations en cours.

L'aire de jeux intergénérationnelle va être à disposition de toutes et tous dès cet été.

L'ensemble éducatif intercommunal, au cœur du Schlossgarten, a été inauguré le 4 juillet, fruit de 25 années de travail et de réflexions.

Tous ces équipements vont être bénéfiques à nos jeunes, à la communauté enseignante, au monde associatif et à l'ensemble de la population.

La piste cyclable (voie verte ou dorsale) de Romanswiller à Saverne, projet intercommunal, est suivi par nos élu·e·s référent·e·s. Il participe au cours du projet et font des propositions. Nous sommes très concernés, car elle passe sur la totalité du ban du Sud au Nord. Ce sera le premier acte d'une politique de circulation douce sur notre territoire.

Sport

Vie locale

Histoire

Culture et loisirs

Environnement

Nous continuons notre politique de sauvegarde et d'entretien de la nature proche, entamée depuis des années. Nous essayons de nous inscrire dans les démarches de la CeA (Espace Naturel Sensible) et celle de la Région (Trame Verte et Bleue)

Le monde associatif a fortement souffert de cette pandémie, nous allons l'accompagner de manière forte.

Nous ne renions en rien notre programme et sommes constants dans nos propositions et leurs exécutions.

Le groupe majoritaire : Mme Amandine ALLIENNE-DISS, Mme Mercédès AUBURTIN, Mme Virginie BUCHEL-RIVAT, Mme Mélanie BURCKEL, Mme Mélanie BURKHALTER, M. Aimé DANGELSER, M. Cédric FAESSEL, Mme Claude FIXARI, M. Joël GAVALET, M. Matthieu HALFAOUI, M. Thomas HEIDERICH, M. Sébastien MONNERIE, M. Mathieu MUTHS, Mme Dorothee SCHULTZ, M. Claude SCHWALLER, Mme Ingrid TÖLDTE, Mme Clarisse VITORINO, M. Jean-Claude WEIL.

CHÈRES MAURIMONASTÉRIENNES ET CHERS MAURIMONASTÉRIENS,

La situation sanitaire encore opaque couplée à une météorologie capricieuse de ce début d'année prend un malin plaisir à nous contrarier et à nous faire douter d'une vie meilleure proche. Mais soyons positifs, car tout est mis en place petit à petit pour sortir de ce marasme. Même si nous rencontrons des périodes de doute, car les informations gouvernementales ne suivent pas toujours l'avis de la communauté scientifique, il faut y croire.

Depuis plus d'un an la France souffre et l'économie est cruellement impactée. Les interventions massives de l'état pour la soutenir ont fait considérablement gonfler la dette. Fin septembre 2020, le stock de dette publique a dépassé 2 600 Md€, (milliards d'€), 2674 Md€ selon l'INSEE.

A quoi bon ressasser sans cesse, allons de l'avant, prenons les bonnes décisions dans cette période compliquée et nous en ressortirons vainqueurs !

De bonnes décisions pour notre commune sont aussi essentielles. L'argent se raréfie. L'Etat a beaucoup de plaies à panser et ne soutiendra plus les investissements locaux. C'est une réalité.

Aussi, quand nous votons certains points à l'ordre du jour et faisons part de notre opposition ou de notre abstention, ce n'est pas pour nous opposer systématiquement. Nous ne sommes que 5 élus minoritaires, mais nos idées (*et nous en avons de bonnes aussi*), doivent être prises en compte. Ce n'est malheureusement pas cet état d'esprit qui règne.

La presse locale nous informe de nouvelles que nous ignorons alors que nous siégeons au conseil municipal, c'est un comble.

L'exécutif ne communique pas, tout se passe depuis des années entre le maire et quelques adjoints (et délégués, peut être), lors des réunions de bureau hebdomadaires (*si elles sont toujours à cette fréquence?*).

Que savons-nous sur « l'état sanitaire » de la population de Marmoutier ? Rien.

Sur le sujet de l'*Espace éducatif Albert Kahn*, nouveau nom du groupe scolaire qui sera inauguré le 4 juillet prochain, la décision du choix de ce nom a dû être prise entre quelques personnes élues, en tout cas pas avec l'aval du conseil municipal global, majorité et minorité. N'y a-t-il pas d'autres personnalités locales à mettre en valeur ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu une initiative citoyenne afin de proposer et choisir ensemble ?

Que sont les conseillers municipaux: des potiches qui n'ont pas le droit à la parole ou peu? Ils représentent les Citoyen-ne-s!

C'est on ne peut plus irrespectueux et incorrect.

Nous sommes aussi étonnés de l'aménagement de l'espace entre le bâtiment « Petite Enfance » et le mur blanc ! Même si l'idée est encourageante, la frustration

due à la décision « d'un seul homme » sans partage est réelle.

Quant au devenir de l'ancienne gare, des bruits courent comme quoi elle serait destinée à l'aide sociale à l'enfance du département.

Quelle idée ! Un projet à destination de la jeunesse et des adultes de la commune aurait été plus judicieux. Nos jeunes n'ont pas de tiers-lieu où des activités encadrées, un accès à la culture et à l'information pourraient leur être proposés. Un tiers-lieu où ils auraient la possibilité de s'exprimer, de se rencontrer, de partager, de concrétiser un rêve pour certains d'entre eux; ils ont des « choses » à dire, et surtout prouver qu'ils sont porteurs d'idées. Il ne faut pas sous-estimer leur potentiel ! L'ancienne gare était le site idéal. L'opportunité n'a pas été saisie et c'est bien dommage.

L'adolescence est une période difficile, avec ses sautes d'humeur dues à l'instabilité du moment et des émotions que le jeune ressent par le passage de l'état d'enfant à celui d'adulte. Nous sommes passés par là ! Ne l'oublions pas. La vie est compliquée pour eux aussi: aidons-les !

Qu'en est-il de l'optimisation des conditions de circulation au centre-ville, toujours aussi dangereuses aux horaires de pointe de sortie des écoles, rien n'a été fait depuis une année. Il serait tellement facile de soulager le flux automobile sur certains axes à certaines heures afin d'éviter les croisements de piétons, poussettes, cyclistes, automobiles.

Qu'en est-il des aménagements cyclables tellement simples à réaliser (signalétique au sol sur les axes importants) afin de sécuriser la circulation des vélos qui sont de plus en plus nombreux ?

Qu'attend la municipalité en place pour agir ? Le temps passe et rien ne bouge.

La liste de ces «décisions personnelles» n'est malheureusement pas exhaustive.

Pourquoi notre démocratie locale ne fonctionne-t-elle pas normalement ? Diviser pour régner est une stratégie qui sème la discorde.

Nous restons à votre disposition Madame, Monsieur, et nous vous informerons régulièrement de ce que l'on veut bien nous transmettre.

Suivez nous sur : <https://www.facebook.com/LaTribuneCitoyenneMarmoutier>

Prenez soin de vous.

Nos cordiales salutations.

Le groupe minoritaire : M. MULLER Jean-Louis, Mme KALCK-ITALIANO Angèle, M. RECHT Pierrot, Mme LORENTZ Isabelle, M. MUCKENSTURM Jean.



Toute l'actualité de Marmoutier sur facebook
facebook.com/Marmoutier



scannez le code
avec votre smartphone

